

JOHN MURPHY & CIE

La perfection de l'ajustement et du fini garantie dans les Costumes de Dames et la Coupe Parisienne.

Nouveautés dans les Etoffes à Robes

Nouvelle CREPELINE tout laine, de couleur, dans toutes les dernières nuances, **60c la Vergé**
Nouveau VOILE DE PARIS, de couleur, ligne spéciale, 48 pouces de largeur, dans toutes les nouvelles couleurs, **75c la Vergé**
Nouvelle CREPELINE avec Pois, une nouveauté, en vogue pour Blouses, tout laine, **75c la Vergé**

Trois lignes spéciales de MOUSSELINES FRANÇAISES (Organdi), toutes les couleurs et tous les derniers patrons du printemps, **25c, 35c, 50c la Vergé**

Nouveau DRAP ANANAS en soie et toile, l'un des tissus les plus élégants pour la saison; tous les prix dans l'assortiment.

800 pièces de nouvelles MOUSSELINES (Dimity), de fantaisie, toutes les lignes en vogue, **15c et 25c la Vergé**

Nouvelles TOILES de couleur pour ouvrage de fantaisie; couleurs bleu-ciel, vieux rose, vert Nile, rose, bleu-marin, cardinal, cadet, bleu et drab, 36 pouces de largeur, **45c la Vergé**

Nouvelles SOIES qui se lavent, blanches et de couleur, toutes les nouvelles couleurs du printemps; nos deux lignes en vogue sont des occasions, **50c et 75c la Vergé**

Nouvelles SOIES de fantaisie pour Blouses et Robes, toutes les nouveautés à votre choix, **75c à \$3.00 la Vergé**

LES COMMANDES PAR LA POSTE REMPLIES AVEC SOIN

JOHN MURPHY & CIE

2341 et 2343 rue Ste-Catherine, Angle de la rue Metcalfe
CONDITIONS COMPTANT. Telephone 2740

L'UNIVERSITE LAVAL

Un éloquent appel aux patriotes canadiens

Organisation du "Syndicat financier de l'Université"

Québec, 30 (spécial).—Les organisateurs des fêtes du cinquantenaire de l'Université Laval viennent de publier l'important appel suivant:

Un de nos collaborateurs distingués, qui est aussi un ancien élève de notre Alma Mater, vient de publier sur l'Université Laval un article remarquable que vous avez lu dans l'occasion de lire. Il y appelle le dévouement de ces hommes éminents qui ont fondé cette grande institution, le zèle et l'esprit de sacrifice de ceux qui ont été appelés par la divine Providence à continuer et à faire progresser cette œuvre qui est la gloire de la race française au Canada. L'article est bien pensé, superbement écrit. On y sent la joie de l'enfant fier des qualités de sa mère, l'enthousiasme du citoyen désireux la grandeur et la prospérité de son pays, le zèle et les larmes de la postérité.

C'est bien là ce que ne cesse d'enseigner Sa Sainteté Léon XIII, et ce qui le poussait à écrire de M. le Chevalier Baillarge, lorsque celui-ci énonçait l'heureuse idée de fonder un enseignement d'Université: "Nous pensons que, par cet acte de libéralité, ce cher Fils n'aura pas seulement contribué au développement des arts et des lettres dans sa patrie, mais se sera élevé à lui-même un monument durable, car il a mérité les louanges de ses concitoyens et les éloges de la postérité."

Nous avons la ferme espoir, continuait le grand Pape, que ce noble exemple sera un fort stimulant pour engager d'autres nobles, distingués par leur zèle et favorisés par la fortune, à bien mériter de la religion et de la patrie, en contribuant par leur libéralité à cette grande œuvre, si importante surtout de nos jours, d'un solide enseignement de la jeunesse.

Voilà les raisons qui nous ont fait croire qu'il fallait s'adresser à tous les anciens élèves pour leur demander une obole proportionnée à leurs moyens. Nous le savons, les millionnaires parmi nous ne sont pas nombreux, mais en attendant quelques-uns qui sont favorisés de la fortune, ceux-ci sont trop intelligents et trop chrétiens pour ne pas comprendre le sens profond de cette parole: "Qui donne s'enrichit."

En ces d'autres, et c'est le plus grand nombre, nous sommes pauvres, mais qu'ils veulent bien se rappeler: ce sont les gouttes d'eau qui forment les rivières, ce sont les rivières qui forment les grands fleuves. Quelques-uns sont relativement pauvres, qu'ils ne tiennent aucun compte de cette demande et qu'ils s'empressent de nous écrire pour nous dire qu'ils seront avec nous au mois de juin prochain. Ils ne trouveront ici que des amis; ils goûteront de l'amour, de l'amitié et d'égalité; elle se trouve en abondance chez nous surtout que notre réunion soit vraiment une fête, une fête joyeuse et désintéressée. Sachons le bien, c'est l'amitié qui invite, l'amitié qui amène et l'amitié qui reçoit.

Afin d'intéresser un plus grand nombre de nos compatriotes à l'œuvre de l'enseignement, nous avons voulu créer un conseil universitaire la direction de la maison; il doit seulement travailler de son mieux à lui fournir les ressources nécessaires pour permettre le haut enseignement et donner à nos jeunes gens toutes les facilités possibles de succès, qu'elle que soit la carrière qu'ils veulent embrasser. Ce syndicat est déjà régulièrement formé et prêt à se mettre à l'œuvre.

Esperant que vous verrez d'un oeil favorable ce projet de démarche, nous avons l'honneur d'être, Cher confrère, Vos bien dévoués N.-E. DIONNE, Secrétaire du comité de finances. C.-A.-P. PELLETIER, Président du comité de finances.

COMITE DE FINANCES.—Sir A. P. Pelletier, Sir H. L. Langevin, M. le juge Bossé, Mgr H. Tardif, Les honorables MM. Parent, Turgeon, V. W. Lange, Th. Chagnon, M. C. Lanier, M. l'abbé A. Gauvreau, M. le Dr A. G. Bellau, M. le Notaire Sirois, M. le Notaire Grenier, M. I. N. Belleau, le Dr N.-E. Dionne.

En 1887, la loi, 59 Victoria, chapitre 32, incorporait ce syndicat. Le présent bill sera complété le but de cette loi, que nous allons résumer. Attendu que l'Université Laval, fondée par le Séminaire de Québec, a été soutenue jusqu'ici uniquement aux frais du Séminaire de Québec; Attendu que nous nous sommes assurés le développement et le progrès de l'Université Laval dans la cité de Québec, il importe qu'une corporation soit créée avec pouvoir d'acquiescer, posséder, aliéner et administrer des biens mobiliers et immobiliers destinés à l'enseignement universitaire donné par l'Université Laval dans la cité de Québec; A ces causes, etc.

MEMBRES DE CETTE CORPORATION Sont membres de cette corporation: 1. Les pétitionnaires. 2. Les membres du bureau des gouverneurs. 3. Les professeurs de l'Université à Québec. 4. Les anciens élèves de l'Université résidant dans la province ecclésiastique de Québec et à l'étranger, payant une contribution annuelle de cinquante centimes, ou une seule contribution de cinq piastres. 5. Toute autre personne souscrivant cent piastres au moins.

faitemment bien, l'instruction la plus brillante ne suffit pas pour faire un homme complet, ne suffit pas sur tout pour le guider dans la vie. A un esprit cultivé, l'élève doit joindre un caractère fièrement trempé, une conscience inébranlablement chrétienne, une foi droite, aimant le bien, cherchant dans la foi l'aide puissante, le conseiller fidèle de la raison.

C'est bien là ce que ne cesse d'enseigner Sa Sainteté Léon XIII, et ce qui le poussait à écrire de M. le Chevalier Baillarge, lorsque celui-ci énonçait l'heureuse idée de fonder un enseignement d'Université: "Nous pensons que, par cet acte de libéralité, ce cher Fils n'aura pas seulement contribué au développement des arts et des lettres dans sa patrie, mais se sera élevé à lui-même un monument durable, car il a mérité les louanges de ses concitoyens et les éloges de la postérité."

Nous le savons, les millionnaires parmi nous ne sont pas nombreux, mais en attendant quelques-uns qui sont favorisés de la fortune, ceux-ci sont trop intelligents et trop chrétiens pour ne pas comprendre le sens profond de cette parole: "Qui donne s'enrichit."

En ces d'autres, et c'est le plus grand nombre, nous sommes pauvres, mais qu'ils veulent bien se rappeler: ce sont les gouttes d'eau qui forment les rivières, ce sont les rivières qui forment les grands fleuves. Quelques-uns sont relativement pauvres, qu'ils ne tiennent aucun compte de cette demande et qu'ils s'empressent de nous écrire pour nous dire qu'ils seront avec nous au mois de juin prochain. Ils ne trouveront ici que des amis; ils goûteront de l'amour, de l'amitié et d'égalité; elle se trouve en abondance chez nous surtout que notre réunion soit vraiment une fête, une fête joyeuse et désintéressée. Sachons le bien, c'est l'amitié qui invite, l'amitié qui amène et l'amitié qui reçoit.

Afin d'intéresser un plus grand nombre de nos compatriotes à l'œuvre de l'enseignement, nous avons voulu créer un conseil universitaire la direction de la maison; il doit seulement travailler de son mieux à lui fournir les ressources nécessaires pour permettre le haut enseignement et donner à nos jeunes gens toutes les facilités possibles de succès, qu'elle que soit la carrière qu'ils veulent embrasser. Ce syndicat est déjà régulièrement formé et prêt à se mettre à l'œuvre.

Esperant que vous verrez d'un oeil favorable ce projet de démarche, nous avons l'honneur d'être, Cher confrère, Vos bien dévoués N.-E. DIONNE, Secrétaire du comité de finances. C.-A.-P. PELLETIER, Président du comité de finances.

COMITE DE FINANCES.—Sir A. P. Pelletier, Sir H. L. Langevin, M. le juge Bossé, Mgr H. Tardif, Les honorables MM. Parent, Turgeon, V. W. Lange, Th. Chagnon, M. C. Lanier, M. l'abbé A. Gauvreau, M. le Dr A. G. Bellau, M. le Notaire Sirois, M. le Notaire Grenier, M. I. N. Belleau, le Dr N.-E. Dionne.

En 1887, la loi, 59 Victoria, chapitre 32, incorporait ce syndicat. Le présent bill sera complété le but de cette loi, que nous allons résumer. Attendu que l'Université Laval, fondée par le Séminaire de Québec, a été soutenue jusqu'ici uniquement aux frais du Séminaire de Québec; Attendu que nous nous sommes assurés le développement et le progrès de l'Université Laval dans la cité de Québec, il importe qu'une corporation soit créée avec pouvoir d'acquiescer, posséder, aliéner et administrer des biens mobiliers et immobiliers destinés à l'enseignement universitaire donné par l'Université Laval dans la cité de Québec; A ces causes, etc.

MEMBRES DE CETTE CORPORATION Sont membres de cette corporation: 1. Les pétitionnaires. 2. Les membres du bureau des gouverneurs. 3. Les professeurs de l'Université à Québec. 4. Les anciens élèves de l'Université résidant dans la province ecclésiastique de Québec et à l'étranger, payant une contribution annuelle de cinquante centimes, ou une seule contribution de cinq piastres. 5. Toute autre personne souscrivant cent piastres au moins.

Cette Corporation peut ester en justice, acquiescer des biens meubles et immeubles dont les revenus devront être employés dans l'intérêt de l'enseignement universitaire. La Corporation exerce ses droits et pouvoirs par un "bureau de gouverneurs" et par un bureau d'administration.

BUREAU DES GOUVERNEURS

Ce bureau est composé de gouverneurs de droit et de gouverneurs électifs.

(a) Les gouverneurs de droit sont: 1.—L'archevêque de Québec, et ses suffragants. 2.—Le recteur de l'Université et le procureur du Séminaire. 3.—Le chef de chacun des collèges affiliés à la province ecclésiastique de Québec.

(b) Les gouverneurs électifs sont: 1.—Deux professeurs de chacune des quatre facultés de théologie, de droit, de médecine et des arts, élus par chaque faculté. 2.—Une personne élue par les anciens membres de la Corporation dans chacune des quatre facultés. 3.—Un membre pour chaque somme de \$5,000.00 souscrite élu par les souscripteurs de \$100 à \$5,000.00.

Les membres électifs sont élus pour trois ans. Ce bureau des gouverneurs doit s'assembler au moins une fois par année. L'archevêque de Québec est de droit le président de ce bureau. Ce bureau est composé: 1.—Du Recteur de l'Université; 2.—Du Recteur de Québec; 3.—D'un membre choisi chaque année par l'archevêque de Québec et le Recteur, parmi les professeurs de l'Université; 4.—De deux membres élus par les gouverneurs, choisis parmi eux. Le Recteur est le président de ce bureau, a voix délibérative et de plus voix prépondérante en cas de partage égal de voix.

Ce bureau est chargé de la régie des affaires et rend compte au bureau des gouverneurs tous les ans. Une copie de ce rapport est adressée au Secrétaire de la province. Rien dans cette loi ne peut porter atteinte aux droits et privilèges de l'Université, des Seigneurs, des Evêques, des évêques, de l'enseignement, à la discipline, à la foi et aux mœurs.

Les souscripteurs au fonds de la Corporation n'encourent aucune responsabilité personnelle. Jusqu'à cette année l'on n'avait pas songé à organiser ce Syndicat. A la demande pressante d'un grand nombre d'anciens élèves, il a été procédé dernièrement à l'élection des gouverneurs électifs.

Le bureau des gouverneurs est maintenant composé de: 1. Mgr L. N. Bégin; 2. Mgr Cloutier, évêque des Trois-Rivières; 3. Mgr Gravel, évêque de Nicolet; 4. Mgr Bédard, évêque de Rimouski; 5. Mgr Labrecque, évêque de Chicoutimi; 6. L'abbé Mathieu, Recteur de l'Université; 7. L'abbé F. C. Gagnon, Procureur du Séminaire; 8. Le Supérieur du Collège de Lévis; 9. Le Supérieur du Collège de Ste-Anne; 10. Le Supérieur du Séminaire des Trois-Rivières; 11. Le Supérieur du Séminaire de Nicolet; 12. Le Supérieur du Séminaire de Rimouski; 13. Le Supérieur du Séminaire de St-Jovite; 14. M. Roussel, élu par la Faculté de Théologie; 15. L'abbé L. A. Piquet, élu par la Faculté de Théologie; 16. L'hon. E. J. Flynn, élu par la Faculté de Droit; 17. L. P. S. J. Bois, élu par la Faculté de Droit; 18. Dr L. J. Simard, élu par la Faculté de Médecine; 19. Dr L. C. Côté, élu par la Faculté de Médecine; 20. Mgr Laflamme, élu par la Faculté des Arts; 21. L'abbé E. Paradis, élu par la Faculté des Arts.

Ce syndicat est établi d'une manière permanente et sera maintenu tant qu'il aura des biens à administrer. Les gouverneurs électifs seront nommés tous les trois ans. D'après cette loi toute somme donnée ou léguée pour les fins de l'Université sera administrée par le syndicat, et ne tombera plus dans la caisse du Séminaire. Les revenus ne pourront être employés que pour l'Université.

Tous les donateurs d'une somme de cinq mille piastres seront de plein droit gouverneurs du Syndicat. Espérons que de nombreux souscripteurs viendront prêter main-forte au Syndicat pour aider l'Université à poursuivre son œuvre et à créer de nouvelles chaires dont le besoin se fait sentir depuis longtemps.

ECHOS DE QUEBEC

Mort de M. John MacCar—Changements ecclésiastiques.—Faux billets en circulation.—M. Nordin et Fibre.—Echos de naufrages du "Tiber"—Les entreprises de M. Power.

Québec, 30 (spécial).—M. John MacCar, gérant de la Banque de Montréal en cette ville, est décédé vendredi à l'hôpital Grandin, rue Ste-Ursule, à l'âge de 56 ans. Il était au service de cette grande institution financière depuis 28 ans.

Ce matin, Mgr l'administrateur a présidé la réunion de la nouvelle Congrégation de la Sainte-Vierge dans l'église de St-Roch. Cette nouvelle Congrégation comprend plus de 500 membres, dont environ 200 faisant partie de l'ancienne Congrégation, qui reste à l'église de Jacques-Cartier.

—Changements ecclésiastiques.—M. l'abbé G. Remiard, vicaire à St-Maxime de Québec, est nommé curé à St-Roch de Scott, en remplacement de M. l'abbé O. Cantin, qui est transféré à St-Nicolas. M. l'abbé J. E. Pagé, curé de St-Nicolas, est nommé aumônier du Bon-Pasteur de Québec, en remplacement de M. l'abbé B. Bernier, qui va exercer le saint ministère dans le diocèse de Providence, R. I.

—Un bon nombre de faux billets de \$2 du Dominion sont en circulation dans le district de Québec. C'est une imitation très bien faite, et il est assez difficile de les distinguer des bons billets. On remarque, cependant, que les mots "Dominion of Canada" ne sont pas aussi distincts.

—M. A. W. Nordin, président du Syndicat suédois qui vient d'établir une colonie de Finlandais dans la région du Lac St-Jean, partira pour l'Europe la semaine prochaine dans l'intérêt de la nouvelle colonie, et reviendra en juin prochain.

—M. O. Lahaie, de Bienville, vient de recevoir une lettre du capitaine Théo. Simpson, en date d'Halifax, le 24 mars, contenant, qui lui donne les renseignements suivants sur le naufrage du "Tiber": Le "Tiber" gît sur la Pointe Blanche, à 6 milles de Canso. La poupe est enfoncée au milieu des récifs, il n'y a à son derrière que 4 pieds d'eau. On voit dans l'eau le nom: "Montreal"; mais le mot "Tiber" est effacé. L'hélice est disparue. Le devant du bâtiment repose à un profondeur de 17 pieds d'eau.

On pense que le "Tiber" était à l'ancre lorsqu'il a été poussé sur les récifs par la tempête. Les hommes de l'équipage ont mis les chaloupes à l'eau lorsque le steamer se trouvait déjà au milieu des brisants. Le steamer a sombré et les chaloupes ont été entraînées avec toutes ses rames dedans et bien amarrées; elle n'était pas brisée du tout; une autre chaloupe avait reçu quelques avaries.

Ce qui porte à conclure que le steamer a coulé à fond, aussitôt que les chaloupes ont été lancées à la mer mais avant que l'équipage eût le temps de descendre dans les embarcations. On a recueilli le mat d'arbitration, et on l'a transporté à Halifax sur le quai de F. D. Corbett.

COLONIAL HOUSE

SQUARE PHILLIPS
Département de Hards Faites pour Hommes

HABILLEMENTS

... Pour Hommes d'Affaires ...
En Tweed Ecossais et en Etoffes de Laine de l'Ouest de l'Angleterre
\$10.00 \$12.00 \$14.00 \$15.00
\$16.50 \$18.00 \$20.00 \$22.00

Moins 5 pour cent d'Escompte pour Argent Comptant
NOUS GARANTISSONS QU'ILS FONT BIEN

Un Tailleur habile fait les changements (s'il y a lieu)
Henry Morgan & Co.
MONTREAL

On ne, au Pacifique que les cantonniers soient en difficulté

En dépit des rumeurs de grève mises en circulation, les autorités du Pacifique Canadien nient qu'il y ait quelque difficulté que ce soit parmi leurs cantonniers entre Saint-Jean N.B. et Montréal. Les rumeurs viennent de ce que la compagnie a employé un grand nombre d'Italiens dans l'Ouest afin de les mettre à des travaux de construction. Toute la semaine dernière, la gare Viger a été encombrée de travailleurs s'embarquant pour l'Ouest.

Le jour de Pâques, au matin, Mgr l'Administrateur a présidé à la première réunion de la nouvelle Congrégation de la Sainte-Vierge, dans l'église de Saint-Roch de Québec. Cette nouvelle Congrégation comprendra plus de 500 membres, dont environ 200 faisant partie de l'ancienne Congrégation, qui reste à l'église de Jacques-Cartier.

—M. Jos. Lemieux, de Lévis, depuis longtemps mécanicien à bord d'un des croiseurs qui font le service de protection contre la contrebande, abandonne sa position pour aller établir une fondation à Theford Mines en société avec M. M. Thos. Power, de Lévis.

—M. Thos. Power, de Lévis, est l'un des soumissionnaires pour le parachèvement du chemin de fer de la rive Sud, de Nicolet à Lévis, distance de 70 milles. La compagnie qui construit demandant que le nivellement soit terminé pour le mois d'octobre prochain.

M. Power commencera aussi bientôt à construire la partie nouvelle du chemin du Grand Nord entre Ste-Catherine et la Jonction Garneau qui doit raccourcir la ligne de 17 milles et faire disparaître les principales montées de la voie.

COURRIER DE JOLIETTE

Le conseil de comté—Programme musical au collège—Destitution (De notre correspondant.)

31 mars 1902.
Le gouvernement fédéral, sous la pression de quelques partisans politiques, vient de destituer M. le Dr Sheppard, comme maître de poste, de cette ville et le remplacer par M. Louis Farly, de Joliette.

Aucune enquête n'a été tenue sur la conduite de M. Sheppard, aucune plainte n'a été proférée contre la tenue de son bureau. Il était maître de poste depuis 1887.

Des menaces de faire d'autres destitutions sont publiquement répandues et la pression est forte en ces temps de débâcles de tout genre. Espérons qu'il n'en sera rien.

—Voici le programme musical de Pâques, au Collège Joliette.
MESSE
Kyrie, Gloria, Sanctus, Agnus, S. Prévost.
Credo, X.
Offertoire Oratorio de Pâques; Lambilotte.
Entrée, et Sortie; Orchestre.

SALUT
Oratorio de Pâques; Lambilotte.
Ave Maria, (accompagnement d'orchestre); Carafonary.
Tantum Ergo; Labat de Sérbie.
Maître de chapelle: Rév. Fr. H. Renaud, C.S.V.
Organiste: Rév. Fr. P. Dubé, C.S.V.

—M. l'abbé Bernier, aumônier du Bon-Pasteur, contractant par l'état de sa santé de quitter cet emploi, a accepté d'exercer le saint ministère dans le diocèse de Providence, R. I.

—M. l'abbé J. E. Pagé, curé de St-Nicolas (Lévis), est nommé aumônier du Bon-Pasteur.

—M. l'abbé O. Cantin est transféré de la cure de Saint-Maxime de Scott à celle de Saint-Nicolas.

—La retraite des Universitaires, qui a eu lieu cette semaine à la Chapelle du Séminaire, et qui a été prêchée par le R. P. Colomban, Frère Mineur de

UN EVENEMENT SANS PRECEDENT

Cette semaine au Monument National la troupe de M. Julien Bussat jouera "la Passion". Ce drame plein d'actualité a obtenu ici un succès extraordinaire; c'est la première fois en Amérique qu'une pièce bâtie sur ce sujet sublime se joue durant quatre semaines devant des salles abondamment comblées.

Aujourd'hui, à 2 heures, sera donnée une matinée, demain à la même heure le drame de M. Germain Beaulieu se jouera en matinée; les soirées de ces deux jours étant prises par des Conférenciers, il n'y aura pas de représentations. Mercredi, jeudi, vendredi, samedi, il y aura matinée et soirée à des prix populaires.

La matinée de ce soir s'annonce comme devant être encore un grand succès car beaucoup de places sont retenues pour les enfants en congé de Pâques.

Docteur J. G. A. Gendreau, Chirurgien-Dentiste, 23, rue St-Laurent, Bell Téléphone, Main 2818, Montréal.

MUNICIPALITES SCOLAIRES

Le Lieutenant-gouverneur a, en date du 21 mars dernier, détaché de la municipalité de Saint-Médard de Warwick comté d'Arthabaska, les lots Nos 26, 27, 34, 35, 36, 37 du premier rang du canton de Tingwick, et les a annexés pour les fins scolaires, à la municipalité de Chénier, dans ce même comté. Cette érection prendra effet le 1er juillet prochain.

Demande est faite de détacher de la municipalité de Montebello, Ottawa, les lots suivants du cadastre de Notre-Dame de Bonsecours, le lot No 1 jusqu'à 71 inclusivement, et les ériger en municipalité scolaire sous le nom de "Papineau".

Cette érection, si elle est autorisée, ne devra prendre effet que le 1er juillet prochain 1902.

New-York, 31.—On compte qu'un tiers de la population des Etats-Unis est soumise à la loi défendant la vente des boissons et des liqueurs fortes, soit en vertu des lois de l'Etat, soit en vertu des règlements locaux.

H.P. LABELLE & CIE.



Nous levons le Rideau

Sur une nouvelle branche de commerce que nous ajoutons à notre vaste établissement de meubles.

Les demandes répétées de notre clientèle nous obligent à ouvrir un département de

Tapis, Prelarts, Draperies, etc.,

comprenant toute la ligne en général. Ce département est sous la surveillance d'un personnel compétent qui sera toujours à votre disposition.

Une visite à ce département vous convaincra que nous n'avons rien épargné pour le mettre à la hauteur de la confiance qu'on nous a toujours témoignée.

H. P. Labelle & Cie
1655-1659 Notre-Dame

IL N'Y A PAS DE GREVE

On ne, au Pacifique que les cantonniers soient en difficulté

En dépit des rumeurs de grève mises en circulation, les autorités du Pacifique Canadien nient qu'il y ait quelque difficulté que ce soit parmi leurs cantonniers entre Saint-Jean N.B. et Montréal. Les rumeurs viennent de ce que la compagnie a employé un grand nombre d'Italiens dans l'Ouest afin de les mettre à des travaux de construction.

PLAQUES EN ARGENT QUI DURENT

LABRIQUES ET GARANTIES PAR LA MERIDEN B. COMPANY.

Une ligne complète de cette marque de plaques de cuisine, de tables, de pains Plats à fruits, etc. dans tous les derniers modèles.

"1847 Rogers Bros."

Couteaux, Fourchettes, Cuillères, etc.

HOTELS

HOTEL RIENDEAU
ARTHUR TANGUAY, Prop.
(Près le Palais de Justice et l'Hôtel-à-Ville)
58-60 Place Jacques-Cartier
MONTREAL.

CAFÉ DE LA PRESSE

63 Rue Saint-Jacques
Le rendez-vous des journalistes et du bon monde.
Rien que des produits de bonne marque.
J. L. PHILLIPS, prop.
Ex-gérant du Club Canadien, 77-79

Lumière Electrique et Force Motrice

Au Meilleur Marché
La LACHINE RAPIDS offre les taux les plus bas pour la lumière électrique et la force motrice.
Des contrats seront pris au choix de client, au même prix par an, que ce soit pour un an ou pour dix ans avec bénéfice de la réduction qui pourra être faite plus tard avant l'expiration du contrat.
Courant fourni pour:
Éclairage de Maison, Éclairage de Manufactures, Mines, Lampes à Arc, Éclairage, Ascenseurs.
Force motrice pour:
Manufactures, Registres de ventes, Éclairage à froid, etc.
Venez à nos bureaux voir la liste des moteurs qui sont mis à l'heure présente par le contrat fourni par cette compagnie.
Voyez nos pratiques et vous serez convaincus que nos moteurs et notre service sont les meilleurs.

Lachine Rapids Hydraulic & Land Co.
LIMITED
85 CARRÉ VICTORIA

Mme Antonio Paris

Je suis bien contente d'avoir pris des Pilules Rouges, car je crois que sans elles je serais aujourd'hui dans la terre. Lorsque j'ai commencé à m'en servir, j'étais très faible, je toussais beaucoup, j'avais des douleurs atroces dans les côtes, je digérais mal et j'étais affligé de diarrhée. A la troisième boîte, je sentis que je devenais mieux, je continuai leur usage jusqu'à la quinzième boîte; alors j'étais bien et beaucoup plus forte. Depuis ce temps, j'ai eu un bébé, j'ai été moins malade que par le passé et aujourd'hui je suis grasse et rougeaud.

Mme ANTONIO PARIS, Ste-Philomène, Forterville, Qué.



Les vraies Pilules Rouges ne sont jamais vendues de porte en porte, ni au 100 ou à la douzaine. Voyez à ce que sur chaque boîte soit le nom de la CIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE. Si votre marchand ne les vend pas, nous vous les enverrons sur réception du prix, 50 cents la boîte ou 6 boîtes pour \$2.50, dans toutes les parties du territoire des Etats-Unis. Adressez comme suit:

CIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, 274 rue St-Denis, Montréal.

AUX HOTELS

Sont au rendez-vous: M. Vézina, Québec; Henri Bléland, Beauport; A. L. Desautels, Laureville; P. E. Ste-Marie, St-Hubert; M. L. Pelletier, St-Anne; M. et Mme R. Martin, Asperger, Qué.; P. A. Trudeau, Waterloo; Elio Novin, Sherbrooke; F. DeLauriers, Verdun; Henry Moody, Terrebonne; Jos. Nickel, Montréal; J. E. Charbonneau, Louisbourg; Jos. L. Hays, Québec; Auguste Gauthier, J. G. Dorville, Québec; Édouard Boucher, St-Roch, Qué.; M. et Mme Jos. Leblanc, St-Hyacinthe; A. J. de la Lac, J. Jos. Bélanger, Cowansville; A. J. M. Trotter, St-Jean; J. R. McKeown, M. K. J. A. G. Latulippe, Québec; Jos. Perkins, Farnham; Jos. Giger, Montréal; A. B. Dawson, Toronto; J. D. Floride, Vico; Dr. Jos. Guitras, Trois-Rivières; J. M. Gaboriau, Vico; M. et Mme W. Hébert, St-Jean; Thos. Hébert, Québec; Alfred Séguin, Falar, Lemaire, West-Parham; M. et Mme Léonide Couture, Lévis; L. Ed. Couture, Québec; Mont. St-Louis, Le. Chs. Couture, Québec; Ste-Marie Beauché, G. J. Papillon, Elzear Brousseau, J. A. Gagnon, H. Little, Jos. L. Hays, Québec; E. Bergeron, St-Jean; Max. Clement, Ul. Cantin, Québec; Ed. Beaudin, J. Dumoulin, Sorel; Ec. Dugas, St-Jacques.

DISSOLUTION DE SOCIETE DE BIENFAISANCE

La "Gazette Officielle" annonce que, conformément à une résolution des actionnaires, passée à une assemblée tenue le 13 février dernier, l'Association Protectrice de Bienfaisance de la province de Québec a été dissoute.

CONSEILS POUR TOUS

Et recettes utiles. CHOIX DES PAPIERS POUR TAPISSER LES MURS.—Il est bon de se rappeler, lorsqu'on choisit un papier pour un appartement, que le bleu de toutes nuances fait paraître les chambres plus grandes. Les couleurs sombres ou les papiers à grands dessins produisent l'effet contraire.

POUR REMETTRE A NEUF LES JUPES D'ETOFFE NOIRE.—Prendre six grammes de camphre, coupé en petits morceaux, les enfermer dans un petit sac en toile claire et le faire bouillir dans une chaudière en cuivre avec une quantité suffisante pour que l'immersion de l'étoffe à raviver soit complète. Cette étoffe doit d'abord être lavée à l'eau chaude, puis plongée tout humide dans la chaudière, où il faut la laisser

trier, pensa Galenot, c'est le moment d'aller les y trouver. L'empigno ses deux engins explosifs, et contournant le feu, il courut le long de la haie d'alois. Galenot s'arrêta à sa rencontre pour lui serrer la main. "Pas le temps, monsieur Arsène, allez vite dire au vieux de m'enlever les trois grands guerriers."

Ceux-ci arrivèrent aussitôt. "Nous voici, frère." "Va bien." "Oui, Pied-de-Lama, fais placer tes perches le long du mur. Toi, Ceil-de-Tapir, fais creuser deux grands trous au pied de la porte. Toi, Bras-de-Fer, tu tireras la moitié de tes guerriers à Pied-de-Lama pour qu'il les envoie avec lui, quand ils entendront "houm!"

"Sur tout, qu'on ne frappe pas sans mon ordre!" "C'est compris." Les trois chefs firent signe que oui. Descendant dans les fossés, quatre cents guerriers se placèrent entre le rempart extérieur et les bâtiments, sur deux des côtés faisant face à la plaine.

"Vous, les tiradores, à ranger ici!" "Il les avait poussés proche l'angle du mur où se trouvait la porte." "Bien! mes lascars, quand je partirai, vous me suivrez, quatre par quatre." Les deux trous étaient creusés. Galenot y plaça ses deux grenades, ce rassemblement des arches au moyen d'un morceau d'arçon et mit le feu à ce dernier. Il courut alors se poster en avant des tiradores, à côté de Gabyroty, qui lui avait rendu sa carabine.

Sur son visage se dessina l'angle de la muraille, le matelot guetta la lueur faible produite par la combustion lente de l'argile salpêtré. Dans l'intérieur de l'hacienda, on n'entendait qu'un murmure confus de voix sourdes. Tout à coup deux flammes jaillirent, et deux détonations se confondirent dans un bruit de feu et de tamps, qu'une heure intense éclairait la plaine, l'espace d'une seconde.

...COIN DES DAMES...

JEUX POUR GARÇONS ET JEUNES FILLES

Le Colin-Maillard en position (NOMBRE DE JOUEURS: 10 à 20.)

Avant de bander les yeux du Colin-Maillard, chaque joueur prend un poste qu'il ne doit pas quitter. Lorsque tout le monde est en position, un des joueurs met le bandeau à Colin-Maillard, puis le prend par la main et lui fait faire quelques tours pour le désorienter. Colin-Maillard est ensuite laissé en liberté, et il se met à la recherche des joueurs en tâtonnant. Les joueurs peuvent changer de position, se mettre à genoux, s'assoier, prendre diverses postures pour tromper Colin-Maillard; mais doivent toujours toucher par un pied ou par la main le poste qu'ils ont adopté.

Il est permis cependant à deux joueurs de changer de place entre eux, mais ce changement ne doit pas se faire lorsque Colin-Maillard arrive à un poste, car s'il n'y trouve personne, le joueur qui l'a quitté est pris. Colin-Maillard peut être désigné, devenir le nom de celui qu'il touche, sinon tous les joueurs frappent dans leurs mains pour l'avertir qu'il s'est trompé, et l'un d'eux le remplace au milieu.

Le Jeu du Mouchoir (Nombre de joueurs, 10 à 50)

Les joueurs sont disposés en cercle, laissant un intervalle entre chacun d'eux et tous regardent le centre.

Un joueur de bonne volonté commence le jeu, il prend un mouchoir roulé en garçonne, court autour du cercle et laisse tomber son mouchoir derrière un des joueurs, en choisissant de préférence celui qui est le moins attentif. Ce dernier doit quitter immédiatement sa place, ramasser le mouchoir et courir après le premier. Celui-ci doit faire le tour du cercle et venir se placer à l'endroit qui est laissé par le départ du deuxième joueur qui le poursuit, et sans être attrapé par lui. Le poursuivi devient à son tour poursuivant en laissant tomber son mouchoir derrière un autre joueur qui le ramasse et vient, après un tour de cercle, se mettre à sa place.

Le jeu se continue ainsi jusqu'à ce que tous les joueurs aient été poursuivants et poursuivis, car il faut autant que possible, laisser tomber le mouchoir successivement derrière tous les joueurs.

Le joueur qui se laisse attraper avant d'arriver à la place de celui derrière lequel il a laissé tomber son mouchoir est mis en pénitence au milieu du cercle, jusqu'à ce qu'un autre joueur, attrapé à son tour, vienne le remplacer.

Celui qui ne s'aperçoit pas que le mouchoir est derrière lui va également en pénitence, lorsque celui qui l'a laissé tomber est revenu auprès de lui après avoir fait le tour du cercle. Il est également mis en pénitence le joueur qui avertit celui qui a le mouchoir derrière lui.

CONSEILS POUR TOUS

Et recettes utiles. CHOIX DES PAPIERS POUR TAPISSER LES MURS.—Il est bon de se rappeler, lorsqu'on choisit un papier pour un appartement, que le bleu de toutes nuances fait paraître les chambres plus grandes. Les couleurs sombres ou les papiers à grands dessins produisent l'effet contraire.

POUR REMETTRE A NEUF LES JUPES D'ETOFFE NOIRE.—Prendre six grammes de camphre, coupé en petits morceaux, les enfermer dans un petit sac en toile claire et le faire bouillir dans une chaudière en cuivre avec une quantité suffisante pour que l'immersion de l'étoffe à raviver soit complète. Cette étoffe doit d'abord être lavée à l'eau chaude, puis plongée tout humide dans la chaudière, où il faut la laisser

trier, pensa Galenot, c'est le moment d'aller les y trouver. L'empigno ses deux engins explosifs, et contournant le feu, il courut le long de la haie d'alois. Galenot s'arrêta à sa rencontre pour lui serrer la main. "Pas le temps, monsieur Arsène, allez vite dire au vieux de m'enlever les trois grands guerriers."

Ceux-ci arrivèrent aussitôt. "Nous voici, frère." "Va bien." "Oui, Pied-de-Lama, fais placer tes perches le long du mur. Toi, Ceil-de-Tapir, fais creuser deux grands trous au pied de la porte. Toi, Bras-de-Fer, tu tireras la moitié de tes guerriers à Pied-de-Lama pour qu'il les envoie avec lui, quand ils entendront "houm!"

"Sur tout, qu'on ne frappe pas sans mon ordre!" "C'est compris." Les trois chefs firent signe que oui. Descendant dans les fossés, quatre cents guerriers se placèrent entre le rempart extérieur et les bâtiments, sur deux des côtés faisant face à la plaine.

"Vous, les tiradores, à ranger ici!" "Il les avait poussés proche l'angle du mur où se trouvait la porte." "Bien! mes lascars, quand je partirai, vous me suivrez, quatre par quatre." Les deux trous étaient creusés. Galenot y plaça ses deux grenades, ce rassemblement des arches au moyen d'un morceau d'arçon et mit le feu à ce dernier. Il courut alors se poster en avant des tiradores, à côté de Gabyroty, qui lui avait rendu sa carabine.

Sur son visage se dessina l'angle de la muraille, le matelot guetta la lueur faible produite par la combustion lente de l'argile salpêtré. Dans l'intérieur de l'hacienda, on n'entendait qu'un murmure confus de voix sourdes. Tout à coup deux flammes jaillirent, et deux détonations se confondirent dans un bruit de feu et de tamps, qu'une heure intense éclairait la plaine, l'espace d'une seconde.

Cérémonies Religieuses

Au commencement de Mars, ont eu lieu, à la maison-mère des Sœurs de la Providence, des cérémonies de vénération et de profession perpétuelle présidées, la première, par le révérend Père A. Lemieux, C. S.S. R., vice-provincial; la seconde, par M. Z. Racicot, protonotaire apostolique.

Miles Elmina Gauvreau, Marie-Anne Arsenault, Marie-Louise Leblanc, Olive Thérien, Marie-Anne Dumais, Aurélie Brodeur, Elvina Brodeur, Marie-Anne Veillet, Marie Simard, Marguerite Bergeron, Alice Cloutier, Aurore Cormier, Laura Frizon, Rose de Lima Lalonde, Julie Toupin, Adéline L'Heureux, Mary Aude, Fabiola Labre, Ada Pharaud, Emma Dufault, Joseph Desrosiers, Adèle Sauvé, Albina Méthod, Donaldina Sauvé, Alda Garceau, Ellen Hart, Marie Leclair, Bernadette Dumontier, Eva Meunier, Virginie Trudel, Ernestine Pilon, Rose-Anne Saucier, Clara Gauthier, Annette Fravel, Angéline Ducharme, Maria Masse, Emélie Savoye, Marguerite Carney, Pacifica Bellefleur, Victorie Boucher, Eva Robillard, Emma Panetonn, Aurélie Millet, Delvina Guinard, Odélie Bordenave, Jeanne Desrosiers, Rose-Anne Piquet, Rebecca Rochette, Marie-Louise Forget, Marie-Anne Beauchamp, Alda Millet, et Marie Bélanger, en qualité de "novices coadjutrices".

Ont émis les "vœux perpétuels": Sœur Adéline Savoye dite Sœur Marie-Thérèse, Sœur Marie-Louise Forget, Sœur Louise Doucet, Sophie Aucoin, Léopoldine Lalumière, Joséphine Gauthier, Alphonse Proulx, Alda Marchildon, Denise Bourque, Albina Bernadette, Denise Leblanc, Juliette Desrosiers, Marie L'Italien, Donatille Burns, Edmée Saint-Maurice, "professes coadjutrices".

Le saint sacrifice a été offert par M. l'abbé Desnoyers, et le sermon de circonstance prêché par le révérend Père Elzéar, C. S.S. R., directeur du noviciat de Notre-Dame du Sacré-Coeur à Hochelaga.

Le 21 mars, à la même maison-mère des Sœurs de la Providence, Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Montréal recevait les vœux perpétuels des Sœurs de la Croix, de Sainte-Ursule, Anna Grégoire, dite Sœur Longin, de Woonsocket, R. I., Clarinda Lamoureux, dite Sœur Marie-Anne, de Massouche, Co. de Charlot, dite Sœur Bomber, de Sainte-Benoît, Zoé Bouchard, dite Sœur Angéline, Valentine Brassard, dite Sœur Lambert, de Montréal, Esther Aude, dite Sœur André de Florence, de Maria, Angéline L'Acadie, dite Sœur Gérard-Magella, de Sœurs Thomas-de-Joliette, Marie Déland, dite Sœur Alphonse-Marie, de L'Acadie; Anna Latulippe, dite Sœur Elie du Mont-Carmel, de Saint-Agnès-de-Dunster, de Marie-Louise Forget, dite Sœur Séraphin, de Sainte-Élisabeth, Alexandrine Bonin, dite Sœur Donatille, de Lanaoia, Rosina Olivier, dite Sœur Gabyroty, de Berthier, Rose-Anne Emmond, dite Sœur Yvonne, de Sainte-Marie, dite Sœur Venance, de Valleyfield, Séverine Bellemare, dite Sœur Louis-Alphonse, de Lowell, Mass.; Marie-Anne Gingras, dite Sœur Fortunat, de Maisonneuve, "professes vocales".

Et des Sœurs: Clarence Normandin, de Sainte-Geneviève-de-Batiscan, Joséphine Bourque, de Saint-Charles-de-Bois, Géorgina Mathieu, de Saint-Victor-de-String, Adéline Verreille, de Saint-François-du-Lac, Rose-Anne Gélins, de Saxonville, Mass.; Marie Tremblay, de Saint-Pierre, Doris Leclercq, de Montréal; Alphonse Bélanger, de Saint-Antoine; Victoria Lamontagne, de l'Assomption, "professes coadjutrices".

Le sermon de circonstance fut prêché par le Révérend Père Lemieux, vice-provincial des RR. PP. Carmélites, et le saint sacrifice célébré par M. l'abbé Deschamps, assistant chapelain de l'Institution des Sourdes-Muettes.

BRILLANTE INAUGURATION De la salle Bourget à Hochelaga. Banquet de charité offert par Messieurs les citoyens et les Dames d'Hochelaga, pour la fondation de l'Hospice Bourget, destiné aux vieillards et aux orphelins, à la haute approbation de Mgr l'Archevêque de Montréal et sous le brillant patronage de Monsieur le curé de la Nativité, lundi et mardi, les 7 et 8 avril 1902. Entrée à 8 heures p.m., au No 150

LE PALAIS DE JUSTICE

Lundi, 31 mars, étant fête légale, le Palais sera fermé.

COUR SUPÉRIEURE: JUGEMENTS. L'HON. JUGE MATHIEU. La Cité de St-Henri vs The Montreal Water & Power Company.—Motion des défendeurs pour détails, renvoyée.—La déclaration est suffisamment claire et contient la date demandée par la défenderesse par sa motion.

M. Connolly vs The Baie des Chaleurs Railway Co'y & W. P. Connolly, opposant à The Baie des Chaleurs Railway Co'y, contestant l'ordonnance de jugement ordonnant qu'à défaut par l'opposant de produire ses affidavits sous huit jours, son opposition soit renvoyée.

William Wolf vs K. S. Weir.—Requête pour certifier l'arrestation. Le défendeur avait juridiction pour entendre la cause dont on demande révision du jugement.

Dame M. Lafontaine vs Louis Choinière.—Jugement.—Déclarant nul le certificat de forclusion et l'inscription pour enquête et mérite exparte, parce que le demandeur n'a pas produit les pièces qu'il a invoquées dans sa déclaration.

J. R. Ridgeway vs J. W. Galtivier et al. et Charles R. Ridgeway, adjudicataire, et E. L. Rondeau, al. créanciers.—Requête pour folle enchère et subrogation.—Requête pour folle enchère.

Joseph Ward vs The Royal Bank of Canada et al.—Jugement écartant les délais pour plaider.

Les inventions nouvelles. Sont parfois, très heureuses et d'un grand prix pour l'humanité; cependant il n'en est pas une seule qui puisse lutter avec le BAUME RHUMAL au point de vue de l'utilité.

LE COGNAC ESPAGNOL PUR DE JIMENEZ & LAMOTHE. Vieux de 12 Ans. Est distillé de PUR RAISIN ESPAGNOL. Recommandé par la PROFESSION MEDICALE.

Ontario. Prix du billet, 50 cents. Les personnes qui ont pris part au "Banquet Bourget" à Hochelaga, en avril dernier, s'ont souvenues avec plaisir, et elles s'ont heureuses de revenir, cette année honorer de leur présence les dames qui les ont servies si libéralement et si gracieusement.

laga prouvera une fois de plus qu'elle est digne de ses illustres devancières. A l'œuvre, pour le "Banquet Bourget"! Rivalisons de zèle et de dévouement, afin que l'inauguration de cette maison soit un fait mémorable pour toutes les âmes généreuses qui auront participé à ces agapes chrétiennes.

et H. et du New-York Central. Le Rutland, parait-il, a commencé le premier à changer les prix de passage non seulement sur les voies de New-York et de Boston mais encore sur celles qui conduisent à tous les points de la Nouvelle-Angleterre.

Ces dames, toujours si empressées et si dévouées pour la classe infortunée, inventent tous les jours de nouvelles manières de leur prêter secours dans cette œuvre si belle de la fondation d'une maison de charité.

Un ami de l'Institution.

Le lieutenant-gouverneur a fait les nominations suivantes, en date du 21 mars dernier:

Cette maison porte un nom vénérable et rappelle une des plus grandes gloires de notre nationalité et de l'épiscopat.

Les grandes voies ferrées de l'Est ont établi cette année un véritable record en fait de transport des voyageurs. Le mouvement a surtout été dirigé vers New-York. Le Delaware et Hudson avait jeudi soir deux convois de 22 pullmans spéciaux; il a fallu de même doubler les convois du New-York Central et du Rutland.

M. Joseph Dupuis, commissaire d'école pour la municipalité de St-Jacques, No 2, comté de Montcalm, en remplacement de M. Alcide Gaudette, qui a laissé la municipalité et n'a pas été réélu dans les délais prescrits.

Dans toutes les paroisses de la ville, la charité chrétienne opère des merveilles; la pieuse paroisse d'Hochelaga.

Les gares Windsor et Bonaventure présentent jeudi soir une scène des plus animées. Les voyageurs affluent maintenant en si grand nombre qu'il semble qu'un petit tarif de guerre ait été inauguré entre les trois grandes compagnies rivales du Rutland, du D.

M. l'abbé Benjamin Demers, curé de Saint-Jean-Baptiste de Québec, membre de la commission scolaire de la ville de Québec, en remplacement de M. l'abbé F. Faguy, démissionnaire. En date du 19 mars dernier.

La Shawinigan Water & Power Company terminés ses arrangements pour La Transmission à Montréal de la force Motrice des chutes de Shawinigan et sera en état de fournir de grosses unités d'électricité pour la lumière, le chauffage et la force motrice le ou vers le premier septembre 1902. Toutes les demandes recevront la plus grande attention. S'adresser à la SHAWINIGAN WATER & POWER COMPANY, 1724 rue Notre-Dame, MONTREAL.

Le Journal. A la portée de tout le monde. Publié le matin, arrivant le même jour dans toutes les parties de la province. Le seul organe français du matin au Canada. Le GRAND JOURNAL NATIONAL des Canadiens-Français. Commencera prochainement la publication d'un GRAND ROMAN sensationnel. Tous les Samedis une page de mode. Prix Exceptionnel! \$3.00 à Montréal, livré à domicile; \$2.00 partout en plus. Ceux qui renouvellent leur abonnement avant l'expiration ont droit à la même prime. Une chance pour tous "LE JOURNAL," 75 rue St-Jacques, MONTREAL.

FEUILLETON DU JOURNAL.

Les Bandits de la Cordillère

No 35 (Suite) qua froidement le vieillard; et il va lui livrer le chef des chasseurs de femmes. —Mais il est parti aussi! —Alors, reprit le Singe-Gris, est homme va partir, il désignait Léonardo, et non fils le Puma l'accompagnant. —Qui ça, Puma? demanda l'haciendado. —C'est moi, répondit Galenot. —Soit! fit don Makson, mais qu'ils ne perdent pas une minute. —En attendant, l'homme blanc est prisonnier, dit le vieillard, qui lui et ses hommes démantèrent fusils et leurs couteaux, ou ils vont être mis à mort. Les tiradores avaient déjà épaulé leurs fusils, et de la terrasse, des grappes d'indiens descendaient, navaja en main. "Qu'avez-vous?" fit soudainement l'haciendado en se tournant vers ses hommes. Et il jeta lui-même ses revolvers. "Bien! dit le Singe-Gris, maintenant que mon fils le Puma choisit dix guerriers qui l'accompagneront. —Le chef ne troupe, observa le majordome, si les fugitifs aperçoivent des indiens, ils les prendront pour des chasseurs de femmes, et n'en courront que plus vite. —Les chasseurs sont morts, fit le chef. —Les hôtes de mon maître ne le savent pas, répondit l'autre. —Mon fils le Puma est assez fort pour garder l'homme qui parle bien; il peut partir!" acquiesça le Singe-Gris. Deux chevaux frais amenés aussitôt, Galenot et Léonardo s'élançèrent ventre à terre. "Une dernière poignée de main, et fichez-moi le camp avec mon fusil," répondit Galenot en lui couplant son arme. Il attendit quelques minutes. Jugrant alors que ses compagnons avaient gagné leurs postes, il battit le briquet, alluma son yessoupe et en plaça le litige brûlé sur les feuilles. Il ne fut pas le temps de souffler que la flamme était déjà avivée par le vent. Quelques étincelles jaillirent, et le feu se communiqua aux cactus, qui commencent à crépiter. "Eh! commanda une voix partant de la terrasse. Un projectile passa en rouflant au-dessus de la tête du hardi matelot. "Eh! ils ont de l'artillerie!" fit ce-lui-ci, presque aveuglé par l'éclair de la décharge. La fusillade se fit entendre aussitôt sur sa droite. "Bon!" pensa Galenot, les amis ont compris la consigne, on va rire." Des coups de feu éclatèrent sur la terrasse, tirés dans toutes les directions, principalement sur Galenot. Bruquement, les quiscos s'enflammaient, et une nappe de feu courut sur la terrasse, précédée d'un nuage de fumée rougeâtre. Des cris, des jurons; puis, plus rien. Sur la droite, la fusillade avait également cessé. "Les renards sont rentrés dans leur

terrier, pensa Galenot, c'est le moment d'aller les y trouver. L'empigno ses deux engins explosifs, et contournant le feu, il courut le long de la haie d'alois. Galenot s'arrêta à sa rencontre pour lui serrer la main. "Pas le temps, monsieur Arsène, allez vite dire au vieux de m'enlever les trois grands guerriers."

Ceux-ci arrivèrent aussitôt. "Nous voici, frère." "Va bien." "Oui, Pied-de-Lama, fais placer tes perches le long du mur. Toi, Ceil-de-Tapir, fais creuser deux grands trous au pied de la porte. Toi, Bras-de-Fer, tu tireras la moitié de tes guerriers à Pied-de-Lama pour qu'il les envoie avec lui, quand ils entendront "houm!"

"Sur tout, qu'on ne frappe pas sans mon ordre!" "C'est compris." Les trois chefs firent signe que oui. Descendant dans les fossés, quatre cents guerriers se placèrent entre le rempart extérieur et les bâtiments, sur deux des côtés faisant face à la plaine.

"Vous, les tiradores, à ranger ici!" "Il les avait poussés proche l'angle du mur où se trouvait la porte." "Bien! mes lascars, quand je partirai, vous me suivrez, quatre par quatre." Les deux trous étaient creusés. Galenot y plaça ses deux grenades, ce rassemblement des arches au moyen d'un morceau d'arçon et mit le feu à ce dernier. Il courut alors se poster en avant des tiradores, à côté de Gabyroty, qui lui avait rendu sa carabine.

Sur son visage se dessina l'angle de la muraille, le matelot guetta la lueur faible produite par la combustion lente de l'argile salpêtré. Dans l'intérieur de l'hacienda, on n'entendait qu'un murmure confus de voix sourdes. Tout à coup deux flammes jaillirent, et deux détonations se confondirent dans un bruit de feu et de tamps, qu'une heure intense éclairait la plaine, l'espace d'une seconde.

quais, et le regardant bien en face: "Et toi, tu ne me reconnais pas?" Une exclamation rauque, tel le mugissement d'un taureau, sortit de la gorge du majordome, et les enfants s'écrièrent: "C'est un million de caronades! le capitaine Makson!... mon ancien capitaine!"

"Eh! oui, matelot, c'est moi." Galenot secoua la tête, s'administra deux ou trois coups de poing sur la poitrine, qui résonna comme un tambour, et deux grosses larmes tombèrent de ses yeux. "Mon capitaine!" Il suppliait presque. "Ne pleure pas, matelot, fit don Makson en lui prenant les mains, et raconte-moi comment il se fait que tu sois venu à la tête d'une troupe d'indiens attaquer mon hacienda."

"Alors, capitaine, c'est à vous cette maison-là?" demanda Galenot, remis de son émotion. "Oui, matelot."

"Je vas vous éplucher ça; mais vous m'en voulez pas?" "Pas le moins du monde."

Ainsi encouragé, Galenot respira fortement et commença le récit de ses aventures. "Pour lors donc, dit-il, après avoir raconté son arrivée chez les Mosetenes, vous avez acheté une jeune Indienne enlevée à la tribu, et le chef vous l'a envoyé demander, et vous l'avez envoyée, patrie, ou du moins c'est tout comme — et on vient la chercher. "Dame! vous êtes pas dans votre droit, capitaine."

"Tu as raison, matelot, j'ai eu tort d'écoarter Betty."

"C'est moi, matelot, qui la connais. —Je connais Betty, moi?" "Ne te souviens-tu pas de cette petite fille que j'ai ramenée de l'Inde?" "Ah! oui, une gamine que je disais toujours que ça vous porterait malheur."

"Juste, matelot, eh bien! c'est elle qui a voulu avoir l'Indienne comme esclave, et j'ai eu la faiblesse d'y con-

sentir. —Vous auriez mieux fait d'y aller avec une paire de "gadolés" à cinq feuillets, y a rien de tel que ça pour mater les enfants."

"Tu oublies que c'est une grande demoiselle de dix-huit ans."

"Comme le temps passe! murmura Galenot, elle a..."

"Elle avait, matelot... interrompit l'autre. —Comment ça?" "Betty est morte."

"Faites excuse, capitaine; je suis pas comme les requins, j'aime pas mordre sur les cadavres. —Bon! la Betty est morte?" "Elle a été tuée à la première décharge, et, heureusement, elle est la seule victime."

"Alors, il y a pas grand mal, dit inconsidérément Galenot. —Ainsi, fit l'haciendado, tu viens chercher la jeune Indienne?" "Oui."

"Eh bien, on va te la rendre." Don Makson appela Léonardo. "Il est parti chercher la prisonnière," répondit un capataz.

"Le Singe-Gris s'était tenu jusqu'alors confondu parmi les guerriers, attendant le résultat du palabre. Il s'approcha, et tendant la main à l'haciendado: "L'homme blanc est un saze, le chef a entendu, il remercie l'homme blanc." "Cependant le majordome ne venait pas d'âme!" sous étes pas dans votre droit, capitaine."

"Léonardo" appela de nouveau don Makson. "Me voici, maître."

"Le majordome avait la figure décomposée, il était seul. "Et l'Indienne!" demanda l'haciendado. —Maltre, un grand malheur est arrivé."

"L'Indienne a été tuée?" "Non, mais il est tel, que je viens de trouver dans mon quarto."

"C'était le papier laissé par Andero. "Pour quatre chevaux saufs et bien-

dés, trois onces." Qu'est-ce que cela signifie, Léonardo?"

"Cela veut dire, maître, qu'Andero et son compagnon sont partis avec les deux captives, répondit le majordome. (A continuer)

Sont une grande bénédiction pour les familles pauvres

Les Teintures Electriques remettent à neuf les vieux habits, rajouissent et doucent un nouveau lustre aux rubans vieillies, aux plumes fêtrées, aux fleurs fanées. Chaque famille en fasse l'essai. Débit énorme. Satisfaction générale. 87-1

La Poudre à Pate CREME de TARTRE IMPERIALE. La plus Pure, la plus Forte, la Meilleure. Ne contient ni alum, ni ammoniac, ni chaux ni phosphates, ni rien de nuisible. E. W. GILLET, TORONTO, ONT.

LE JOURNAL

IMPRIMERIE ET PUBLICATION
La Cie d'Imprimerie Industrielle
PROPRIETAIRES
MILTON McDONALD, - Gérant.

A Montreal livré a domicile, 25.00 par annee
2-Qu'il desire etre admis a pratiquer la profession de notaire dans la province de Quebec.

LE JOURNAL,
75 Rue St-Jacques, Montreal.
MONTREAL, 31 MARS 1902

LA FABRICATION D'UN NOTAIRE

Pour l'édification du public nous reproduisons le projet de loi soumis à la législature pour transformer M. Lemay en notaire. Il démontre le degré d'impudence auquel en sont arrivés certains représentants du peuple.

Attendu que Napoléon Lemay, de la paroisse de Sainte-Croix, dans le comté de Lotbinière, représentant de Lotbinière à l'Assemblée législative a, par sa pétition, représenté.

1-Qu'il a suivi pendant au-delà de 20 ans, l'étude de son père, le notaire Lemay.

2-Qu'il désire etre admis à pratiquer la profession de notaire dans la province de Québec.

3-Que, par son expérience, ses connaissances et ses études, il est en mesure de remplir dignement les devoirs de la profession de notaire.

4-Qu'il a demandé l'adoption d'une loi autorisant la chambre des notaires de la province de Québec à l'admettre au nombre de ses membres, et qu'il est à propos d'accéder à sa demande.

En conséquence, Sa Majesté, de lavis et du consentement du Conseil législatif et de l'Assemblée législative de Québec, décrète ce qui suit:

1-La chambre des notaires de la province de Québec est autorisée, par la présente loi à recevoir ledit Napoléon Lemay au nombre de ses membres et lui ACCORDER la licence lui permettant de pratiquer comme notaire dans toute l'étendue de la province de Québec.

2-La présente loi entrera en vigueur le jour de sa sanction.

Vous voyez qu'on ne se gênait pas. Point d'examen à l'étude ni à la pratique, notaire tout de suite, comme cela, parce que M. Lemay le demandait ou qu'on le lui avait promis.

Et ce coup-là venait du bureau de M. Parent. L'auteur de la loi, c'était son associé, M. Taschereau. Ne vous étonnez plus maintenant que M. Lemay ait trouvé M. Parent admirable et son gouvernement glorieux. Un gouvernement qui fait des notaires, on n'en avait jamais eu encore.

M. Lemay voulait être notaire parce qu'il a servi son père pendant vingt ans. Qui sait? Après avoir suivi M. Parent pendant cinq ans, peut-être eût-il demandé une loi autorisant le lieutenant-gouverneur à le déclarer premier ministre. Sait-on ce qu'il eût arrêté l'ambition des hommes?

LE PROCES LAURIN

Le procès Laurin s'est terminé samedi et l'accusé a été trouvé coupable d'homicide involontaire. Ce procès a été retentissant, une foule compacte et avide d'émotions, a suivi avec attention les séances de la Cour Criminelle, car le caractère particulier du drame, la personnalité de l'accusé, la réputation des avocats de la défense, et les côtés mystérieux de la preuve, que l'on avait entrepris de faire triompher, étaient autant d'éléments captivants de cette curiosité qui empoigne l'opinion publique, excite et transporte les masses et fait se détacher des hordes de curieux d'un crime, une foule, dont l'instinct naturel se réveille à l'idée de ce crime métré.

La figure principale de ce drame est une jeune femme, 21 ans à peine, fille de famille riche et distinguée, douée de beaucoup d'activité et possédant déjà des relations d'affaires très étendues. Bref, c'était hier encore un homme d'avenir. Hélas, les beaux rêves se sont évanouis, l'échafaudage de belles promesses s'est écroulé, l'avenir a été compromis et la réputation du citoyen intégrè est venue s'effriter à la barre d'un tribunal criminel, sous le poids d'une accusation infamante.

Tout le monde connaît l'histoire de la mort du nègre Smith et les péripéties du drame qui ont amené l'arrestation du jeune Laurin, sous l'inculpation de meurtre.

Après une preuve très forte de la couronne et une puissante contre-preuve de la défense, un verdict d'homicide involontaire a été obtenu contre l'accusé. Nous ne discutons pas ce verdict, ni la preuve qui l'a inspiré, mais nous constatons qu'un crime a été commis et que justice sera faite.

Remontons donc maintenant aux sources premières de cette triste affaire, qui a été servie en détails à la publicité et tâchons de recueillir l'enseignement que comporte la comparaison de la conduite d'un jeune homme doué d'une éducation chrétienne et solide, à celle de cet autre jeune homme, dont les mauvais instincts, l'esprit d'indépendance, la mutinerie, l'emancipation volontaire et la brutalité, fruits ou résultats d'une fautive éducation ont provoqué ce fatal égarement, qui ferme sur sa liberté les portes du cachot, quand il ne dresse pas les picées du gibet.

Une éducation, qui ne réprime pas les ardeurs inconsidérées de la jeunesse, mais qui, au contraire les allume et les rend plus faciles est une édu-

cation fautive, et le jeune homme riche, choyé, à qui l'on ne saurait rien refuser, sous prétexte de ne pas contrarier ses goûts et son ambition, joue avec le destin et souvent court à son malheur. Coupable est le père, qui s'avouge au point de rendre à son fils, encore incapable d'en bien user, une liberté qui lui avait été confiée en dépôt. Il paierait cher un jour pour la reprendre, s'il le pouvait, mais seulement lorsqu'il est trop tard. Son erreur devient alors bien grave et la peine lourde à porter.

UN PLAT DE M. PACAUD A M. TARTE

Le "Soleil" n'est pas enchanté du résultat de la victoire libérale dans Beauharnois et ça se voit. Il boude ses amis, qui n'ont pas certainement fait leur devoir, et il cravache "La Patrie" et l'hon. M. Tarte, qui met-tent toujours les bois dans les roues.

Qui est le maître voyons, M. Tarte ou M. Pacaud? Ce dernier ne se gêne pas vraiment pour le dire. Voici en effet, ce que M. Pacaud écrit dans "Le Soleil" de jeudi, le 27 mars courant, au sujet de:

L'ELECTION DE BEAUHARNOIS

LE CANDIDAT LIBERAL VICTORIEUX
M. Loy, candidat libéral à Beauharnois, est réélu par une majorité de 158.

Voici quelques détails du scrutin:
Pour M. Loy:
Valleyfield - 237
St-Cécile - 46
St-Stanislas - 54
St-Louis - 118

Pour M. Bergeron:
St-Timothée - 21
St-Clement - 96
Beauharnois - 149
St-Etienne - 31

C'est peu si l'on considère que la majorité libérale dans une lutte entre les deux mêmes candidats avait été de 279 au scrutin précédent.

Il résulte comme celui de Laval, démontre qu'il existe un certain malaise dans les rangs du parti libéral à Montréal.

Ce n'est pas que le gouvernement Laurier y perde de sa popularité. Bien au contraire, cette popularité n'a fait qu'accroître depuis le scrutin général du 7 novembre 1900.

Il semble y avoir un manque de discipline provenant de causes que le chef du parti ferait bien d'étudier si-tôt que la session sera terminée.

Une des causes du mal est peut-être le fait de certaines personnes, qui, dans le but d'afficher de l'indépendance et de se faire de la popularité, parlent trop à la légère de ce que le gouvernement doit faire ou ne pas faire.

Ceux qui ont écrit contre l'envoi des contingents ont beaucoup de trouble ensuite à convaincre leur public que l'envoi de contingents s'imposait.

A force de faire du chauvinisme — à propos de tout, et à propos de rien — pour se faire de la popularité, on finit par effrayer le public, même au sujet des relations les plus inoffensives entre le Canada et l'Angleterre.

Il vaut bien mieux chercher à inter-préter le sentiment de ceux à qui le parti et le pays ont confié leurs destinées.

C'est un rôle plus modeste mais aussi plus sûr et plus loyal.

Le plus facile, c'est d'entendre M. Pacaud, accuser les autres de "chauvinisme" — à propos de tout et à propos de rien — pour se faire de la popularité. M. Pacaud traite "de relations les plus inoffensives entre le Canada et l'Angleterre", l'envoi d'un quatrième contingent quelconque en Afrique. C'est à croire que le bouillant capitaine Pacaud a oublié ses harangues d'antan, alors qu'il effarouchait ce "bon public", en lui incriminant l'horreur qu'il avait pour la "chair à canons".

Pauvre Baptiste.

FEU M. FREMONT

Par la mort de M. J. T. Fremont, Québec perd un de ses plus dignes citoyens. Esprit délicat, caractère loyal et franc, M. Fremont occupait jusqu'à la terrible maladie qui l'a martyrisé pendant quatre ans, une position éminente dans la vie capitale. Il fut professeur de droit à l'Université Laval, maire de Québec et député du comté de Québec. C'était un homme de devoir et consciencieux. Entré dans la politique comme ardent libéral, il en sortit presque conservateur sans cependant avoir l'avouer complètement. Telle était sa délicatesse et son honneur de toute tâche qu'il craignait de prêter au soupçon en passant ouvertement sous le drapeau conservateur. Il était trop timide.

M. Fremont avait épousé Mlle Beauharnois, de Montmagny, fille de l'ancien ministre conservateur. Il laisse une veuve et quatre enfants à qui nous adressons nos sincères regrets.

Mgr Breynat

(Du Manitoba)
Mgr Breynat, le nouveau Vicaire Apostolique du Vicariat Apostolique de McKenzie, a donné le sermon dimanche à la cathédrale de Saint-Boniface. Il a parlé des missions sauvages du Nord. Nous avons déjà entendu plusieurs discours sur ce sujet, mais aucun ne nous a intéressés, disons le mot, impressionné, comme celui de Mgr Breynat. Phrase facile, imitée, y compris, d'un calme et doux, manières simples et en même temps pleines de distinction et de dignité, le prédicateur a eu vite fait de conquérir son auditoire.

Qui dira jamais la vertu et l'héroïsme du missionnaire.

Mgr Breynat, qui parle avec tant d'éloquence et d'affection de ses pauvres cathéchumènes, doit les aimer beaucoup et il doit en être beaucoup aimé.

Une vieille indienne a été six jours de marche pour venir le voir avant son départ du Lac Athabasca pour Saint-Boniface. Il y a quelques semaines; huit jours avant que le Père ne se mit en route, un vieux sauvage, négligent,

de ses devoirs religieux, mais aimant le missionnaire, s'est jeté tout en larmes à ses genoux et s'est converti.

Un jour l'héroïque évangéliste, trouvant son courrier, qui lui arrive à-bas tous les cinq ou six mois — y trouvait une lettre bordée de noir: c'était la mort de son père, de sa mère et de sa sœur! Le prédicateur a rappelé ce poignant souvenir avec une émotion que tous ont vivement partagée.

Mgr Breynat naquit en France, dans le diocèse de Valence, en 1867. Il entra dans l'Ordre des Oblats en 1890, et fut ordonné en 1891.

Son sacre aura lieu le 7 avril à Prince Albert. Mgr Grouard officiera avec Mgr Clut et Mgr Pascal.

Nous présentons nos hommages au nouveau évêque du Vicariat Apostolique de McKenzie, nous prions Dieu de bénir ses efforts et de faire fructifier ses travaux.

QUELQUES REFLEXIONS

Entre amis
Les réflexions suivantes, empruntées à un journal libéral, la "Justice", de Drummondville, prennent une importance particulière dans les circonstances:

"La Patrie", "Le Soleil" et quelques autres journaux chantent les louanges de Laurier pour sa sagesse et prudente réponse qu'il a faite à la note de l'honorable Chamberlain saut peut-être à l'exécuser ou à l'encenser de nouveau, si comme dans le cas des contingents, il prenait une nouvelle décision.

"Le journalisme est une puissance et une belle et noble mission à remplir. Celle d'instruire le peuple, de lui faire connaître ses droits, ses devoirs, les faits et gestes de ses gouvernants afin qu'à la lumière de ces renseignements, il puisse juger les événements qui se déroulent à ses yeux, et sache prendre la route qui le conduira sûrement à son plein développement.

"Malheureusement, dans notre pays, et dans bien d'autres, la plupart des journaux ne sont publiés que pour vanter les gloires d'un parti politique et tâcher de pallier, de couvrir ses fautes, l'intérêt du pays est toujours subordonné à l'intérêt du parti.

"La Justice" n'écrit pas ces lignes pour jeter un blâme sur les écrits parus ces jours-ci dans "Le Soleil", "La Patrie" sur l'attitude du gouvernement vis-à-vis la question de l'impérialisme, bien au contraire elle partage leur opinion qu'aux fêtes du couronnement les conférences des premiers ministres à Londres, ne doivent servir que les moyens à promouvoir le commerce, à accroître la prospérité générale; mais elle se rappelle aussi qu'au commencement d'octobre 1899 le Canada ne devait pas envoyer de contingents dans le sud africain, et que le 15 du même mois l'ordre en conseil était passé d'envoyer à l'Angleterre 1,000 combattants armés et expédiés aux frais du pays, et cependant ces deux journaux ont approuvé les deux décisions.

"Les circonstances, les pressions intérieures et extérieures, justifiaient-elles la conduite alors suivie? L'avenir le dira."

On voit que la volte-face de M. Laurier, sur la question des contingents, n'a pas été complètement avale même par les libéraux. L'esprit de parti l'a défendue pour les besoins du pouvoir, mais il est évident que, dans le fond du cœur, tout le monde est de la même opinion, savoir que M. Laurier a donné cette fois-là, la preuve la plus forte que ses adversaires pouvaient désirer, de son opportunisme, de son manque de sincérité, de sa lamentable faiblesse de caractère.

Le district de Joliette s'est attiré les foudres du gouvernement Laurier et il reçoit à son tour la visite des émissaires du ténébreux Mulock.

Les destitutions abondent par le temps qui court, et les maîtres de Poste ne se comptent plus, qui tombent sous le coup de la partisannerie chon-tée de ce ministre. La dernière victime est M. le docteur Sheppard, maître de poste de la ville de Joliette. Il a reçu vendredi dernier avis de démission. Quelle douceur et quelle loyauté!

L'injustice commise à l'égard de M. Sheppard a soulevé l'indignation générale de tous les citoyens de Joliette, qui tenaient en grande estime l'ex-maître de poste.

Madame veuve Anthime Basinet, maîtresse de poste, de Ste-Emélie de l'Énergie, a aussi été destituée dernièrement.

NOS CERCLES D'ETUDES

Sous ce titre, "La Semaine Religieuse", du 10 février dernier, disait que M. J. B. Lagacé, président de l'Union Catholique, donnait dans la salle du Gesù "une série de conférences, illustrées à la lumière oxygénée, sur les sujets suivants: "Venise pittoresque, Venise artistique, Raphaël et son œuvre. Une excursion en Belgique; Gustave Doré, l'art et les enfants."

Ces conférences ont lieu le soir, et font les délices des auditeurs. M. Lagacé a frappé une veine heureuse. Il exploite avec talent, avec charme. Nous l'encourageons dans cette voie.

Le succès de ses conférences, dont nous avons rendu compte dans le temps, a été, en effet, au delà de toute attente. Nous sommes heureux d'apprendre que nos maisons d'éducation commencent à apprécier l'utilité qu'il y aurait d'adopter ce genre de récréation instructive, pour le personnel de leurs maisons. Déjà, M. Lagacé est invité à donner deux de ces conférences à l'Académie du Sacré-Cœur, une peut-être deux aussi au "Couvent du Mont Sainte-Marie". De plus, il est en pourparlers pour aller en donner à Ostawa et à Sherbrooke.

Nous félicitons ces maisons d'éducation de l'heureuse idée qu'elles ont eue, et M. J. B. Lagacé qui, par son talent et le charme de son style, a su l'inspirer.

Que faites-vous pour vous préserver de la Grippe? Je prends le VIN MORIN "Creso-phates."

Souvenirs d'Enfant

(par René Bazin)

Je l'avais oublié, ton vieux oncle, mais je vais réparer, je pars tout de suite."

La femme reprit, ne voulant pas être cause d'un malheur.

Il y a, mes enfants, dans la Vendée, un pays qui s'appelle Beauvoir, et où je suis allée, avec la famille que je te voyais d'être à cette époque, mon petit René, mon petit Ambroise, et à celui de vos sœurs. Mais ce que j'en sais, ce n'est pas pour l'avenir, car nous sommes passés rapidement du pays de Beauvoir à celui de la Vendée, et c'est pour l'avenir que nous sommes allés à Beauvoir, nous prions Dieu de bénir ses efforts et de faire fructifier ses travaux.

Or donc, avant la Révolution, qui fut suivie de la grande guerre, un curé du pays de Beauvoir s'était fait remarquer, comme il arrive par son zèle et sa grande piété. Sa paroisse lui donnait beaucoup de mal, non qu'elle fut trop peuplée, mais elle était presque toute découpée dans une terre que le curé avait achetée par ses économies, et qui restait marais, traversée d'innombrables canaux, qu'il fallait sauter à la perche, pleine de fondrières cachées par les roseaux, et si triste d'aspect, qu'il n'y avait que l'hiver, que l'abbé Sigournais allait y aller, par son zèle et sa grande piété, sa paroisse lui donnait beaucoup de mal, non qu'elle fut trop peuplée, mais elle était presque toute découpée dans une terre que le curé avait achetée par ses économies, et qui restait marais, traversée d'innombrables canaux, qu'il fallait sauter à la perche, pleine de fondrières cachées par les roseaux, et si triste d'aspect, qu'il n'y avait que l'hiver, que l'abbé Sigournais allait y aller, par son zèle et sa grande piété.

Un demi-heure après, il se mit en marche, portant une hostie consacrée qu'il avait renfermée dans un médaillon d'argent et pendue à son cou. De gauche à droite, il allait, roulant d'une jambe sur l'autre, et content d'être en danger de mort, le servait de messe, qu'il avait seulement quatorze ans, mais toute la taille, toute la vaillance d'un homme, et des cheveux roux frisés, et des yeux bleus de marin, qui luisaient parmi les taches de rousseur. Les deux précautions qu'il avait prises, c'était de ne pas allumer une cigarette, et de ne pas fumer, car il avait peur de la fumée, par le haut de la hampe, et de prendre à travers champs les sentiers à tout moment coupés de canaux et de fossés.

Quel tranquille soir de Pâques! Les cloches sonnaient à toute volée, et à l'église, on commençait à chanter les gaines épuisées et mortes de l'an passé, les moissons étaient hautes d'un pied, la lumière jaune du couchant se reflétait dans les caux. Personne ne se souciait de la messe.

La peur semblait avoir déserté la campagne. L'abbé s'avancait bien droit, la tête seulement un peu inclinée sur la poitrine, cherchant le sommet des mauvais sentiers en dos d'âne qui n'étaient que des fossés. Il ne faisait aucune attention à rien d'autre que son chemin, pas même aux plantes semées de sa main et qui pouvaient, en cette soirée, être épanouies.

Toute sa pensée était concentrée en une matière prière d'adoration. Et, les allées, dans le pays marécageux, leurs silhouettes grandes par l'ombre qui tombait. Cependant, comme le soleil allait se coucher, l'abbé Sigournais leva les yeux, et il aperçut tout d'un coup un champ de lin et de chanvres, et il se dit: "C'est là que j'ai été baptisé."

À droite, répondit le gars, c'est un champ de lin, et à gauche c'est un champ de haricots en fleurs. Il faudra passer à travers l'un ou l'autre, monsieur le curé!"

L'abbé ne répondit pas, par respect, mais quand il arriva à l'endroit où le chemin se perdait et où commençait le labour, il vit deux paysans qui étaient venus inspecter le terrain de droite. Le propriétaire du champ de haricots s'avança comme un furieux, et cria: "Ne traverse pas ma récolte, curé, ou il t'arrivera malheur!"

L'abbé Sigournais reprit la grande indignation qui se levait en son cœur, il étendit seulement trois doigts, et bénit l'homme qui venait de parler. Aussitôt, le second, qui possédait le champ de lin et qui avait enlevé son grand chapeau, dit de sa place: "Mon lin va fleurir demain à l'heure, mais vous pouvez passer, le bon Dieu, vous et votre servent."

Le grand abbé Sigournais, la tête droite, et dans l'ombre pressée, entièrement noir, s'avança dans le champ de lin, et se mit à marcher, et trouva bientôt un autre sentier, et il arriva, annoncé par l'aboi d'un chien, dans la petite ferme au toit de roseaux où habitait celui qui attendait ses pas.

La lune, à moitié pleine, multipliée à l'infini par les flaque d'eau, les fossés et les étangs du pays plat, éclairait assez bien la campagne lorsque le curé, vers dix heures, se remit en route pour le regarder le presbytère. Le servent de messe marchait à côté de lui, ne lui venant qu'à l'épaule, malgré sa course rapide, et, plus fier encore qu'à l'aller, portant sa lanterne allumée, qui dansait sur les digues comme les follets de nuit, il sifflait, et de temps en temps, un petit air de chanson pour chasser le sommeil. Ils parvinrent ainsi, peut être une heure après le départ, à l'endroit où étaient le champ de lin, et le champ de haricots. Dans le premier, il n'y avait plus personne, mais à l'entrée du second, devant le muraille de plantes folles montées en balisson et couronnées d'une fleur qui paraissait de la neige, ils virent un homme à genoux, les bras en croix, les bras tournés vers eux. Au moment où ils quittèrent le sentier pour traverser de nouveau la pièce de lin l'homme, qui n'était qu'à quelques pas d'eux, dit une voix coupée de sanglots: "Monsieur le curé, monsieur le curé!"

Le grand abbé Sigournais connu au son de la voix que c'était celui de ses paroissiens qui l'avait menacé quelques heures avant.

"Pauvre chrétien, dit le curé, que fais-tu là?"

—Je pleure depuis que vous avez passé dans les champs de mon voisin. J'ai eu peur pour ma récolte. J'ai été un misérable."

Il sanglotait si fort en disant cela, que l'abbé Sigournais ne put s'empêcher d'aller jusqu'à lui, de se baisser et de l'embrasser; et comme il le tenait encore tout près de sa poitrine, il entendit cette prière: "Monsieur le curé, je vous en supplie, passez ce soir à travers mon champ, afin que je fasse pénitence."

L'abbé et son servent passèrent donc au milieu des hautes rames fleuries, qui se brisaient à leur passage, et en cet instant une bouffée de parfums s'éleva des buissons blancs, comme si vingt mille fleurs de pois de senteur s'étaient ouvertes ensemble. D'où l'abbé comprit bien qu'un événement extraordinaire s'était accompli.

En effet, plusieurs choses merveilleuses furent observées par ceux qui, en cette triste année, purent faire la moisson. Le lin, qui avait donné passage à Dieu devant par la suite si fournie et si haut, que de mémoire d'homme on n'en avait eu de pareil. Et ainsi la foi fut récompensée. Mais, le repentir, mes enfants, le fut plus magnifiquement encore. Non seulement, les haricots repartirent en deux jours la tont qu'avait fait à leurs feuilles, à leurs tiges, à leurs fleurs, la trouée du servent et du presbytère, mais encore, quand on voulut récolter et briser les coses mûres, on remarqua que le pois avait été changé. Au lieu d'un petit haricot blanc, maigre et sans tache, les filles et les femmes recueillirent, en nombre inusité des pois d'une forme plus arrondie, qui portaient à l'endroit du servent, la figure parfaitement nette d'une hostie entourée de rayons violets, comme un grand ostensor.

L'abbé Sigournais ne fut pas tout de suite avisé de ce prodige. Il n'avait été, quelques jours, après Pâques, déporté, avec beaucoup d'autres, jusqu'en pays d'Espagne, mais au retour, quand il reprit possession de son presbytère, il put admirer, dans un coin que des mains avaient cultivé pour lui, des haricots de l'espèce nouvelle marquée d'un ostensor violet. Il se réjouit de ce que son rêve avait été réalisé, et que son rêve, mes enfants, le pois s'est multiplié, j'en ai tenu dans mes mains, du temps que je voyageais en Vendée, et que je n'étais pas à votre service, mon petit René, mon petit Ambroise.

RENE BAZIN.

Le comédien autrofois

De récents événements viennent de prouver que notre époque le comédien avait la part belle, la part du lion... du jour. On s'occupait de lui jusqu'au dix-huitième siècle, on envoyait au For-l'Évêque un acteur ou une actrice par la simple raison qu'ils plaissaient à un grand seigneur ou à un gentilhomme de la Chambre. Il est évident qu'en ces deux sentiments ou procédés extrêmes il y a place pour un moyen terme, et c'est précisément en ce point que nos contemporains semblent avoir plus de mesure que les journaux qui les insistent. L'homme de théâtre, à écarté, mérité, de la situation morale que peut lui offrir, comme à tout autre individu, son talent d'artiste d'abord, et ensuite la valeur d'homme privé. On peut lui appliquer cette phrase que La Rochefoucauld a écrite sans penser aux comédiens: "Notre mérite nous attire l'estime des honnêtes gens, et notre étoile celle du public!"

La question de la condition sociale et légale du comédien a subi des évolutions diverses. Certains peuples et certains rois rangèrent les acteurs au nombre des personnes infâmes qui ne pouvaient formuler aucune accusation en justice, d'autres peuples et d'autres rois leur firent un sort meilleur. La Bruyère a plaisamment raillé son temps quand il dit: "La condition des comédiens était infâme chez les Romains et honorable chez les Grecs. Qu'est-elle chez nous? On pense d'eux comme les Romains, on vit avec eux comme les Grecs." Les artistes Lyonnais étaient plus équitables lorsqu'ils en-tendaient sur l'art et les métiers l'opinion suivante: "Quand on excelle dans son art, et qu'on lui donne toute la perfection dont il est capable, l'on en sort en quelque manière, et l'on s'élève à ce qu'il y a de plus noble et de plus élevé."

Le goût des spectacles qui se développa avec la civilisation fit que les acteurs trouvèrent grâce devant les rois de France: Philippe-Auguste avait autour de lui des poètes, des troubadours et en chef, régent, le honoraire d'une estime particulière le maître Héliand. Le jongleur Guilbert de Berneville fut le grand ami de Henri de Brabant, père de la deuxième femme de Philippe II. Un historien de Charles V. Chouvy relate ce fait: "Pendant le dîner de la reine sa femme, il y avait un prof'homme qui faisait des contes."

La Bruyère, qui avait une âme de grand seigneur, à l'égard maintes fois obtenu un succès phénoménal, se refusait de se représenter une foule de chétiens de l'un et l'autre sexe, qui se rassemblaient à certains jours dans une salle, pour y applaudir à une troupe d'excommuniés, qui ne le sont que par le plaisir qu'ils leur donnent, et qui ont été payé d'avance. Il me semble qu'il faudrait, ou fermer les théâtres, ou prononcer moins sévèrement sur l'état des comédiens."

CONCERT NORDICA

Ce soir à la salle Windsor, à lieu le concert de Mme Nordica. La meilleure chanteuse du monde entier, elle a obtenu un succès phénoménal, se refusait de se représenter une foule de chétiens de l'un et l'autre sexe, qui se rassemblaient à certains jours dans une salle, pour y applaudir à une troupe d'excommuniés, qui ne le sont que par le plaisir qu'ils leur donnent, et qui ont été payé d'avance. Il me semble qu'il faudrait, ou fermer les théâtres, ou prononcer moins sévèrement sur l'état des comédiens."

PROGRAMME:

- (a) Si Mes Vers, Hahn.
(b) Ariette, Vidal.
(c) La Rose, Weber.
(d) Les Filles de Cadix, Delibes.
(e) Chère Nuit, Bachelet.
(f) Ich Liebe Dich, Grieg.
(g) In Kahn, Grieg.
(h) Lotoslunde, Schumann.
(i) Stille Sicherheit, Robert Franz.
(j) Kirchengang, von Feilitz.
(k) Polonaise-ut d'Émile Choppin.
M. E. ROBINAYNE SIMMONS.
(a) The Robin Sings, MacDowell.
(b) Song of Thanksgiving, Alliston.
(c) At Parting, Rogers.
(d) Sérénade, Richards Strauss.
Grand air de l'opéra hongrois, "Lotos", Erkel.

Cartes Professionnelles

AVOCATS
F. J. BRILLON, C. R.
ARTHUR ROSSIGNOL, L. L. R.
HECTOR ROYANNE BRILLON, L. L. R.

Bisailon & Brossard
— AVOCATS —
217 ET 219 COTE DE LA PLACE D'ARMES
MONTREAL

McGibbon, Casgrain, Ryan & Mitchell
AVOCATS
Bâtisse de la Canada Life,
Rue St-Jacques, Montréal.

Campbell, Meredith, Allan & Hagu
AVOCATS
C. E. CAMPBELL, M. C. F. E. MEREDITH, M. C. F. E.
J. R. ALLAN, A. R. HAGUE
Bureau — Rue St-Jacques — Bâtisse de la
Banque des Marchands. 215-14

Beaubien & Lamarche,
AVOCATS.
Bâtisse des Tramways, chambres 29-31
No 8 Cote de la Place d'Armes, Montréal
Téléphone 182. 29-31

JOSEPH P. LANDRY, B.A., B.C.L.
AVOCAT
Bâtisse de la succession Wilson,
Chambres 101 et 102,
17 Cote de la Place d'Armes, Montréal.
Tél. BELL MAIN 3274. 21-102

BELL TEL. 1015. H.P. BOITE 3204,
LEAURIN, CARDINAL,
BRADANGER & ST-GERMAIN,
1008 RUE NOTRE-DAME,
BUREAU DE LA SUCCESSION WILSON,
S. BRADANGER, C. R. J. T. CARDINAL, L.L.B., L. L.
LEAURIN, L.L.B., ST-GERMAIN, L.L.B.,
LE BRADANGER, L.L.L.

LeBlanc & Brossard
AVOCATS
66 RUE ST-JACQUES, 66
P. V. LEBLANC, C. R. M. P. F.
EDMOND BROSSARD, L.L.M. MONTREAL

CALIXTE LEBEUF
AVOCAT
107 Rue St-Jacques (Imperial Building)
EN FACE DE L'ÉGLISE NOTRE-DAME
MONTREAL (Canada) 27-14

P. B. MIGNAULT, C.R.
Edifice de la Banque d'Hochebourg
97 RUE ST-JACQUES
Bureau, Main 2632
Téléphones (Résidence, Est 169)
26-1

F. D. MONK, C.R., M.P. W. A. BAKER, L.L.B.
Tél. Main 2718.
MONK & BAKER
AVOCATS
58 St-François-Xavier,
MONTREAL. 25-14

NOTAIRES
76, des Marchands 44. Tél. Bell 1534

LEANDRE BELANGER
Notaire, Comptable et
Commissaire
85, RUE ST-JACQUES, MONTREAL.
114 RUE VISITATION, 40-14.

DENTISTES
Tél. Bell 1291 Est

J. J. PANNETON
DENTISTE
1598, Rue Ste-Catherine, 1593
Coin St-Christophe, MONTREAL.
20-14

ALP. GAGNIER
Successeur de H. A. Miller
Peintre de Maisons et d'Enseignes
Doreur, Imprimeur, Vitrier, Blanchisseur et
TAPISSEUR et DÉCORATEUR.
648 St-Laurent, Montréal

La Merchants Collecting Association
— DE CANADA —
30 Rue St-Jacques Montréal, Qué.

THEATRES ET SPECTACLES

THEATRE DES NOUVEAUTES 1461 STE-CATHERINE TEL. BEL EST 1305.
SEMAINE DE PAQUES, 31 MARS
MELLE MERYEM, de Paris M. TURCAN, de Paris
dans "UN FIL A LA PATTE" comédie en 3 actes
Précédés de "LE BAIN" 1 Acte.
Mettinée spéciale Lundi

Académie, Toute cette semaine. M. H. STODARD. L'élément acteur M. J. B. STODARD.

THE BONNIE BRIER BUSH
A veur: Katherine Kidder, 87-81

FRANCAIS CITE-RENAINE
Mettinée régulière, Mercredi, Jeudi, Vendredi et Samedi.
Les célèbres HANLONS
"SUPERBA"
La première représentation de la nouvelle pièce.
PRIX: 50c, 25c, 10c et 5c.
La semaine prochaine: Ward & Vokes, 87-81

THEATRE ROYAL Tous les soirs. CITE-RENAINE, 31 MARS

Dainty Paree Burlesques
Un olio tout d'écailles, comprenant les Totos, Premiers contorsionistes. Prix: 10c, 20c et 25c.
La semaine prochaine: The New-York Stars Extravaganza.

WINDSOR HALL Lundi de PAQUES 31 MARS
MADAME LILLIAN NORDICA
La plus grande cantatrice du monde, accompagnée par le virtuose américain, pianiste, donnera une audition de chant. Ses programmes sont les suivants: 1. W. HAW & CO. - 81c, 50c, 25c, 10c, 5c.

VENTES PAR HUISSIERS

PROVINCE DE QUEBEC, DISTRICT DE MONTREAL - Cour Supérieure.
- No 2693. - Dame Amelia Delage, épouse de Henri Mathieu, marchand, de la cité de Montréal, dément autorisée à ester en justice, demanderesse, vs. Henri Mathieu, défendeur.
Une action en séparation de biens a été instituée en justice contre le défendeur. Montréal, 15 mars 1902. - P. A. BOUDREAU, Procureur, avocat de la demanderesse, 1560 Notre-Dame. 76-17-24-31-7

PROVINCE DE QUEBEC - DISTRICT DE MONTREAL - Cour Supérieure.
- No 1852. - Dame Marie Mathieu, épouse de Arthur Vaillancourt, marchand, de la cité de Montréal, dément autorisée à ester en justice, demanderesse, vs. Arthur Vaillancourt, défendeur.
Une action en séparation de biens a été instituée en justice contre le défendeur. Montréal, 15 mars 1902. - P. A. BOUDREAU, Procureur, avocat de la demanderesse, 1560 Notre-Dame. 76-17-24-31-7

Actes des Elections Fédérales.
District électoral de St-Jacques de Montréal.

Les dépenses faites pour l'acte d'élection du 8 au 15 janvier dernier (1902) par M. F. Cousineau, député de St-Jacques de Montréal, au 55,754, protestant les (1902) timonnements dans la production d'air et de vapeur d'eau pour le gaz, est dû, et à accorder des licences pour l'usage de telle invention ou autrement la justice.
Les demandeurs ont été: M. J. H. BERGERON, solliciteur de brevets et expert, Temple Building, Montréal. 87-3

AVIS DE BREVET - Ludwig Mend. 21 de Wellington Hall, Norwich, Cheshire, Angleterre, province de Norfolk, Canada No 55,754, protestant les (1902) timonnements dans la production d'air et de vapeur d'eau pour le gaz, est dû, et à accorder des licences pour l'usage de telle invention ou autrement la justice.
Les demandeurs ont été: M. J. H. BERGERON, solliciteur de brevets et expert, Temple Building, Montréal. 87-3

AVIS DE BREVET - Ludwig Mend. 21 de Wellington Hall, Norwich, Cheshire, Angleterre, province de Norfolk, Canada No 55,754, protestant les (1902) timonnements dans la production d'air et de vapeur d'eau pour le gaz, est dû, et à accorder des licences pour l'usage de telle invention ou autrement la justice.
Les demandeurs ont été: M. J. H. BERGERON, solliciteur de brevets et expert, Temple Building, Montréal. 87-3

RECEPTE A VENDRE - Recueil de recettes pour composer et fabriquer toutes sortes de vins, liqueurs, etc. etc. Prix: 25c. S'adresser à F. ROSTAN, Rimouski, P.Q. 87-15

TRANSFERT DE DETTES DE LIVRES
Les dettes de livres de la succession de feu W. Ingefield, en son vivant manufacturier et marchand de Montréal, ont été vendues au mieux d'un acte venant passé le 25 mars 1902, à lui consenti par Walter Hall Matheson, légataire universel.
Une copie dudit acte de vente et une liste des dettes de livres de la succession ont été déposés au bureau du greffier de la Cour Supérieure du district de Montréal tel que requis par la loi. Montréal, 27 mars 1902. - J. H. O. PAILLON, 86-2

ÉGOUT

AVIS PUBLIC est par le présent donné qu'un égout a été construit dans la rue des débris mentionnés et que les propriétaires cotisés qui désirent que la construction de cet égout soit réduite à raison d'égout antérieur ou de drains, ou pour d'autres causes, aux termes du règlement No 191, énonçant les égouts, passé le 29 mai 1891, doivent faire leur demande par écrit, au sousigné, le ou avant le 7 avril 1902.
Rue Mettana, entre la rue Beuvillie et la rue Guirford.
(Par ordre), JOHN W. BAILLOW, Inspecteur de la Cité, Bureau de l'Inspecteur de la Cité, Hôtel-de-Ville, Montréal, 26 mars 1902. 86-2

La guérison du cancer
Londres, 31 - Le docteur F. T. Addyman, un des chefs de service du Saint-Georges Hospital, annonce qu'il a complètement guéri une femme d'un cancer des plus mauvais et cela à l'aide des rayons X. Les médecins anglais s'occupent beaucoup de cette cure extraordinaire.
Le monde médical anglais n'ignorait pas que le docteur Addyman faisait depuis de nombreuses années des études minutieuses sur le cancer. Aussi a-t-on accepté comme véritable la déclaration qu'il vient de faire. Déjà, on avait pu soulager les malades à l'aide des rayons X, mais aucun docteur n'avait pu jusqu'à présent avoir obtenu une guérison complète de cette maladie.

PROCTOR'S
"Our Strategists"
Tous les acteurs favoris dans la distribution. Extraits - Niagara Lyons, le Kalamachou - de Paley et l'orchestre hongrois.
DAMES - Tous les après-midi, excepté les samedis et jours de fêtes. 10c

Théâtre National (En français)
RUE STE-CATHERINE ET BEAUDRY
Séance du 31 Mars
"CARNOT"
Paul Casanova dans "Carnot".
Mise en scène de M. J. H. BERGERON.
MATINEE Tous les Jours - Prix: 10c, 20c, 30c, 40c, 50c, 60c, 70c, 80c, 90c, 1.00

Théâtre du Palais Royal coin L'agathe et St-Laurent, 721, 723, 725, 727, 729, 731, 733, 735, 737, 739, 741, 743, 745, 747, 749, 751, 753, 755, 757, 759, 761, 763, 765, 767, 769, 771, 773, 775, 777, 779, 781, 783, 785, 787, 789, 791, 793, 795, 797, 799, 801, 803, 805, 807, 809, 811, 813, 815, 817, 819, 821, 823, 825, 827, 829, 831, 833, 835, 837, 839, 841, 843, 845, 847, 849, 851, 853, 855, 857, 859, 861, 863, 865, 867, 869, 871, 873, 875, 877, 879, 881, 883, 885, 887, 889, 891, 893, 895, 897, 899, 901, 903, 905, 907, 909, 911, 913, 915, 917, 919, 921, 923, 925, 927, 929, 931, 933, 935, 937, 939, 941, 943, 945, 947, 949, 951, 953, 955, 957, 959, 961, 963, 965, 967, 969, 971, 973, 975, 977, 979, 981, 983, 985, 987, 989, 991, 993, 995, 997, 999, 1001, 1003, 1005, 1007, 1009, 1011, 1013, 1015, 1017, 1019, 1021, 1023, 1025, 1027, 1029, 1031, 1033, 1035, 1037, 1039, 1041, 1043, 1045, 1047, 1049, 1051, 1053, 1055, 1057, 1059, 1061, 1063, 1065, 1067, 1069, 1071, 1073, 1075, 1077, 1079, 1081, 1083, 1085, 1087, 1089, 1091, 1093, 1095, 1097, 1099, 1101, 1103, 1105, 1107, 1109, 1111, 1113, 1115, 1117, 1119, 1121, 1123, 1125, 1127, 1129, 1131, 1133, 1135, 1137, 1139, 1141, 1143, 1145, 1147, 1149, 1151, 1153, 1155, 1157, 1159, 1161, 1163, 1165, 1167, 1169, 1171, 1173, 1175, 1177, 1179, 1181, 1183, 1185, 1187, 1189, 1191, 1193, 1195, 1197, 1199, 1201, 1203, 1205, 1207, 1209, 1211, 1213, 1215, 1217, 1219, 1221, 1223, 1225, 1227, 1229, 1231, 1233, 1235, 1237, 1239, 1241, 1243, 1245, 1247, 1249, 1251, 1253, 1255, 1257, 1259, 1261, 1263, 1265, 1267, 1269, 1271, 1273, 1275, 1277, 1279, 1281, 1283, 1285, 1287, 1289, 1291, 1293, 1295, 1297, 1299, 1301, 1303, 1305, 1307, 1309, 1311, 1313, 1315, 1317, 1319, 1321, 1323, 1325, 1327, 1329, 1331, 1333, 1335, 1337, 1339, 1341, 1343, 1345, 1347, 1349, 1351, 1353, 1355, 1357, 1359, 1361, 1363, 1365, 1367, 1369, 1371, 1373, 1375, 1377, 1379, 1381, 1383, 1385, 1387, 1389, 1391, 1393, 1395, 1397, 1399, 1401, 1403, 1405, 1407, 1409, 1411, 1413, 1415, 1417, 1419, 1421, 1423, 1425, 1427, 1429, 1431, 1433, 1435, 1437, 1439, 1441, 1443, 1445, 1447, 1449, 1451, 1453, 1455, 1457, 1459, 1461, 1463, 1465, 1467, 1469, 1471, 1473, 1475, 1477, 1479, 1481, 1483, 1485, 1487, 1489, 1491, 1493, 1495, 1497, 1499, 1501, 1503, 1505, 1507, 1509, 1511, 1513, 1515, 1517, 1519, 1521, 1523, 1525, 1527, 1529, 1531, 1533, 1535, 1537, 1539, 1541, 1543, 1545, 1547, 1549, 1551, 1553, 1555, 1557, 1559, 1561, 1563, 1565, 1567, 1569, 1571, 1573, 1575, 1577, 1579, 1581, 1583, 1585, 1587, 1589, 1591, 1593, 1595, 1597, 1599, 1601, 1603, 1605, 1607, 1609, 1611, 1613, 1615, 1617, 1619, 1621, 1623, 1625, 1627, 1629, 1631, 1633, 1635, 1637, 1639, 1641, 1643, 1645, 1647, 1649, 1651, 1653, 1655, 1657, 1659, 1661, 1663, 1665, 1667, 1669, 1671, 1673, 1675, 1677, 1679, 1681, 1683, 1685, 1687, 1689, 1691, 1693, 1695, 1697, 1699, 1701, 1703, 1705, 1707, 1709, 1711, 1713, 1715, 1717, 1719, 1721, 1723, 1725, 1727, 1729, 1731, 1733, 1735, 1737, 1739, 1741, 1743, 1745, 1747, 1749, 1751, 1753, 1755, 1757, 1759, 1761, 1763, 1765, 1767, 1769, 1771, 1773, 1775, 1777, 1779, 1781, 1783, 1785, 1787, 1789, 1791, 1793, 1795, 1797, 1799, 1801, 1803, 1805, 1807, 1809, 1811, 1813, 1815, 1817, 1819, 1821, 1823, 1825, 1827, 1829, 1831, 1833, 1835, 1837, 1839, 1841, 1843, 1845, 1847, 1849, 1851, 1853, 1855, 1857, 1859, 1861, 1863, 1865, 1867, 1869, 1871, 1873, 1875, 1877, 1879, 1881, 1883, 1885, 1887, 1889, 1891, 1893, 1895, 1897, 1899, 1901, 1903, 1905, 1907, 1909, 1911, 1913, 1915, 1917, 1919, 1921, 1923, 1925, 1927, 1929, 1931, 1933, 1935, 1937, 1939, 1941, 1943, 1945, 1947, 1949, 1951, 1953, 1955, 1957, 1959, 1961, 1963, 1965, 1967, 1969, 1971, 1973, 1975, 1977, 1979, 1981, 1983, 1985, 1987, 1989, 1991, 1993, 1995, 1997, 1999, 2001, 2003, 2005, 2007, 2009, 2011, 2013, 2015, 2017, 2019, 2021, 2023, 2025, 2027, 2029, 2031, 2033, 2035, 2037, 2039, 2041, 2043, 2045, 2047, 2049, 2051, 2053, 2055, 2057, 2059, 2061, 2063, 2065, 2067, 2069, 2071, 2073, 2075, 2077, 2079, 2081, 2083, 2085, 2087, 2089, 2091, 2093, 2095, 2097, 2099, 2101, 2103, 2105, 2107, 2109, 2111, 2113, 2115, 2117, 2119, 2121, 2123, 2125, 2127, 2129, 2131, 2133, 2135, 2137, 2139, 2141, 2143, 2145, 2147, 2149, 2151, 2153, 2155, 2157, 2159, 2161, 2163, 2165, 2167, 2169, 2171, 2173, 2175, 2177, 2179, 2181, 2183, 2185, 2187, 2189, 2191, 2193, 2195, 2197, 2199, 2201, 2203, 2205, 2207, 2209, 2211, 2213, 2215, 2217, 2219, 2221, 2223, 2225, 2227, 2229, 2231, 2233, 2235, 2237, 2239, 2241, 2243, 2245, 2247, 2249, 2251, 2253, 2255, 2257, 2259, 2261, 2263, 2265, 2267, 2269, 2271, 2273, 2275, 2277, 2279, 2281, 2283, 2285, 2287, 2289, 2291, 2293, 2295, 2297, 2299, 2301, 2303, 2305, 2307, 2309, 2311, 2313, 2315, 2317, 2319, 2321, 2323, 2325, 2327, 2329, 2331, 2333, 2335, 2337, 2339, 2341, 2343, 2345, 2347, 2349, 2351, 2353, 2355, 2357, 2359, 2361, 2363, 2365, 2367, 2369, 2371, 2373, 2375, 2377, 2379, 2381, 2383, 2385, 2387, 2389, 2391, 2393, 2395, 2397, 2399, 2401, 2403, 2405, 2407, 2409, 2411, 2413, 2415, 2417, 2419, 2421, 2423, 2425, 2427, 2429, 2431, 2433, 2435, 2437, 2439, 2441, 2443, 2445, 2447, 2449, 2451, 2453, 2455, 2457, 2459, 2461, 2463, 2465, 2467, 2469, 2471, 2473, 2475, 2477, 2479, 2481, 2483, 2485, 2487, 2489, 2491, 2493, 2495, 2497, 2499, 2501, 2503, 2505, 2507, 2509, 2511, 2513, 2515, 2517, 2519, 2521, 2523, 2525, 2527, 2529, 2531, 2533, 2535, 2537, 2539, 2541, 2543, 2545, 2547, 2549, 2551, 2553, 2555, 2557, 2559, 2561, 2563, 2565, 2567, 2569, 2571, 2573, 2575, 2577, 2579, 2581, 2583, 2585, 2587, 2589, 2591, 2593, 2595, 2597, 2599, 2601, 2603, 2605, 2607, 2609, 2611, 2613, 2615, 2617, 2619, 2621, 2623, 2625, 2627, 2629, 2631, 2633, 2635, 2637, 2639, 2641, 2643, 2645, 2647, 2649, 2651, 2653, 2655, 2657, 2659, 2661, 2663, 2665, 2667, 2669, 2671, 2673, 2675, 2677, 2679, 2681, 2683, 2685, 2687, 2689, 2691, 2693, 2695, 2697, 2699, 2701, 2703, 2705, 2707, 2709, 2711, 2713, 2715, 2717, 2719, 2721, 2723, 2725, 2727, 2729, 2731, 2733, 2735, 2737, 2739, 2741, 2743, 2745, 2747, 2749, 2751, 2753, 2755, 2757, 2759, 2761, 2763, 2765, 2767, 2769, 2771, 2773, 2775, 2777, 2779, 2781, 2783, 2785, 2787, 2789, 2791, 2793, 2795, 2797, 2799, 2801, 2803, 2805, 2807, 2809, 2811, 2813, 2815, 2817, 2819, 2821, 2823, 2825, 2827, 2829, 2831, 2833, 2835, 2837, 2839, 2841, 2843, 2845, 2847, 2849, 2851, 2853, 2855, 2857, 2859, 2861, 2863, 2865, 2867, 2869, 2871, 2873, 2875, 2877, 2879, 2881, 2883, 2885, 2887, 2889, 2891, 2893, 2895, 2897, 2899, 2901, 2903, 2905, 2907, 2909, 2911, 2913, 2915, 2917, 2919, 2921, 2923, 2925, 2927, 2929, 2931, 2933, 2935, 2937, 2939, 2941, 2943, 2945, 2947, 2949, 2951, 2953, 2955, 2957, 2959, 2961, 2963, 2965, 2967, 2969, 2971, 2973, 2975, 2977, 2979, 2981, 2983, 2985, 2987, 2989, 2991, 2993, 2995, 2997, 2999, 3001, 3003, 3005, 3007, 3009, 3011, 3013, 3015, 3017, 3019, 3021, 3023, 3025, 3027, 3029, 3031, 3033, 3035, 3037, 3039, 3041, 3043, 3045, 3047, 3049, 3051, 3053, 3055, 3057, 3059, 3061, 3063, 3065, 3067, 3069, 3071, 3073, 3075, 3077, 3079, 3081, 3083, 3085, 3087, 3089, 3091, 3093, 3095, 3097, 3099, 3101, 3103, 3105, 3107, 3109, 3111, 3113, 3115, 3117, 3119, 3121, 3123, 3125, 3127, 3129, 3131, 3133, 3135, 3137, 3139, 3141, 3143, 3145, 3147, 3149, 3151, 3153, 3155, 3157, 3159, 3161, 3163, 3165, 3167, 3169, 3171, 3173, 3175, 3177, 3179, 3181, 3183, 3185, 3187, 3189, 3191, 3193, 3195, 3197, 3199, 3201, 3203, 3205, 3207, 3209, 3211, 3213, 3215, 3217, 3219, 3221, 3223, 3225, 3227, 3229, 3231, 3233, 3235, 3237, 3239, 3241, 3243, 3245, 3247, 3249, 3251, 3253, 3255, 3257, 3259, 3261, 3263, 3265, 3267, 3269, 3271, 3273, 3275, 3277, 3279, 3281, 3283, 3285, 3287, 3289, 3291, 3293, 3295, 3297, 3299, 3301, 3303, 3305, 3307, 3309, 3311, 3313, 3315, 3317, 3319, 3321, 3323, 3325, 3327, 3329, 3331, 3333, 3335, 3337, 3339, 3341, 3343, 3345, 3347, 3349, 3351, 3353, 3355, 3357, 3359, 3361, 3363, 3365, 3367, 3369, 3371, 3373, 3375, 3377, 3379, 3381, 3383, 3385, 3387, 3389, 3391, 3393, 3395, 3397, 3399, 3401, 3403, 3405, 3407, 3409, 3411, 3413, 3415, 3417, 3419, 3421, 3423, 3425, 3427, 3429, 3431, 3433, 3435, 3437, 3439, 3441, 3443, 3445, 3447, 3449, 3451, 3453, 3455, 3457, 3459, 3461, 3463, 3465, 3467, 3469, 3471, 3473, 3475, 3477, 3479, 3481, 3483, 3485, 3487, 3489, 3491, 3493, 3495, 3497, 3499, 3501, 3503, 3505, 3507, 3509, 3511, 3513, 3515, 3517, 3519, 3521, 3523, 3525, 3527, 3529, 3531, 3533, 3535, 3537, 3539, 3541, 3543, 3545, 3547, 3549, 3551, 3553, 3555, 3557, 3559, 3561, 3563, 3565, 3567, 3569, 3571, 3573, 3575, 3577, 3579, 3581, 3583, 3585, 3587, 3589, 3591, 3593, 3595, 3597, 3599, 3601, 3603, 3605, 3607, 3609, 3611, 3613, 3615, 3617, 3619, 3621, 3623, 3625, 3627, 3629, 3631, 3633, 3635, 3637, 3639, 3641, 3643, 3645, 3647, 3649, 3651, 3653, 3655, 3657, 3659, 3661, 3663, 3665, 3667, 3669, 3671, 3673, 3675, 3677, 3679, 3681, 3683, 3685, 3687, 3689, 3691, 3693, 3695, 3697, 3699, 3701, 3703, 3705, 3707, 3709, 3711, 3713, 3715, 3717, 3719, 3721, 3723, 3725, 3727, 3729, 3731, 3733, 3735, 3737, 3739, 3741, 3743, 3745, 3747, 3749, 3751, 3753, 3755, 3757, 3759, 3761, 3763, 3765, 3767, 3769, 3771, 3773, 3775, 3777, 3779, 3781, 3783, 3785, 3787, 3789, 3791, 3793, 3795, 3797, 3799, 3801, 3803, 3805, 3807, 3809, 3811, 3813, 3815, 3817, 3819, 3821, 3823, 3825, 3827, 3829, 3831, 3833, 3835, 3837, 3839, 3841, 3843, 3845, 3847, 3849, 3851, 3853, 3855, 3857, 3859, 3861, 3863, 3865, 3867, 3869, 3871, 3873, 3875, 3877, 3879, 3881, 3883, 3885, 3887, 3889, 3891, 3893, 3895, 3897, 3899, 3901, 3903, 3905, 3907, 3909, 3911, 3913, 3915, 3917, 3919, 3921, 3923, 3925, 3927, 3929, 3931, 3933, 3935, 3937, 3939, 3941, 3943, 3945, 3947, 3949, 3951, 3953, 3955, 3957, 3959, 3961, 3963, 3965, 3967, 3969, 3971, 3973, 3975, 3977, 3979, 3981, 3983, 3985, 3987, 3989, 3991, 3993, 3995, 3997, 3999, 4001, 4003, 4005, 4007, 4009, 4011, 4013, 4015, 4017, 4019, 4021, 4023, 4025, 4027, 4

VOYEZ R. J. TOOKE CHEMISES A COUPE PARFAITE.

VICTORIA CROSS Vogue Toujours Grandissante.

FEU L'HONORABLE SENATEUR OGILVIE

L'honorable sénateur A. W. Ogilvie est décédé hier à sa résidence de la rue Dorchester, à l'âge très avancé de 72 ans.

REMIS EN LIBERTE

Les "télégraphes" Chalifoux et Lamoureux sortent de prison. Gagné et Armstrong sont encore incarcérés.

Un Dandy dans la vase

Scène cocasse, à l'angle des rues St-Hippolyte et Sherbrooke. Samedi après-midi, les nombreux passants, qui circulaient rue Sherbrooke, ont été témoins d'une scène cocasse à l'angle de la rue St-Hippolyte.

PRIERES DES QUARANTE-HEURES

Mercredi, 2 avril, St-Janvier. Vendredi, 4 avril, St-Jean-Baptiste. Samedi, 6 avril, St-Joseph à Montréal.

UNE CONFERENCE SUR LA COLONISATION

Mercredi soir, à huit heures, notre confrère J. H. A. Leymarie fera une conférence au Club Marcell rue St-Laurent.

MORT DE SES BLESSURES

Le jeune Harry Greenberg a expiré samedi soir. Le jeune Harry Greenberg, le petit vendeur de journaux, qui a été écrasé par une voiture du "Stat", conduite par Patrick Cochrane, lundi dernier, est mort à l'hôpital Notre-Dame, samedi soir.

LES ELEVEURS DE PORT ARTHUR

Plusieurs entrepreneurs américains d'éleveurs sont venus à Montréal consulter M. Vantelet, ingénieur en chef du Pacifique, à propos des nouveaux éleveurs de Port-Arthur.

LA COMMISSION DU PORT

La Compagnie Elder-Dempster se plaint de n'avoir pas assez d'espace sur les quais. Décision prochaine de M. Tarte au sujet des éleveurs.

Accident de chemin de fer

Déraillement d'un train de Labelle; locomotive brisée à Sainte-Rose. St-Jérôme, 30.—Le convoi du Pacifique, canadien, allant de Montréal à Labelle, a été retenu ici durant de longues heures par suite d'un déraillement du convoi qui revenait de Labelle et qui est tombé en dehors de la voie aux environs de la jonction de Montfort.

MORT ACCIDENTELLE

Le coroner McMahon a instruit une enquête à l'hôpital Notre-Dame, samedi soir, sur la mort de Raoul Langlois, qui a été frappé par une voiture à l'angle des rues Ontario et Amherst, jeudi soir. Le jury a rendu un verdict de mort accidentelle.

LA TEMPERATURE DU MOIS DE MARS

Elle a été plus élevée, cette année, que depuis dix ans. D'après des indications prises à l'observatoire de l'Hôtel-de-Ville, le mois de mars de cette année est le plus doux que nous ayons eu depuis longtemps.

LA MAISON CADIEUX ET DEROME

Nous apprenons avec regret que la maison Cadieux et Derome a été achetée par M. Pierre Trudel, avocat. Cet établissement fait le commerce de papeterie et de librairie depuis plus de vingt-cinq ans.

Paques dans nos Eglises

Magnifiques cérémonies dans nos temples religieux, à l'occasion de la plus grande fête du catholicisme.

C'était hier le jour de Pâques, l'une des plus grandes fêtes du catholicisme. Au sortir du carême, l'Eglise tient à récompenser ses enfants pour les modifications qui se sont imposées. Aussi, dans chaque église, l'on avait préparé de splendides programmes pour fêter dignement la résurrection de Christ et les meilleurs orateurs religieux se sont faits entendre partout, devant de grandes foules de fidèles.

Comme toujours, Mgr Rozier a été fort admiré à Notre-Dame et le Révérend Père Lalonde s'est révélé orateur de premier ordre, au Gesù. Mgr Bruchési a officié pontificalement à la grand-messe, à la Cathédrale et, à la fin de la cérémonie, Sa Grandeur a donné la bénédiction papale aux fidèles agenouillés au pied des saints autels.

LA COMMISSION DU PORT

La Commission du Port a siégé, samedi matin, parce que l'assemblée régulière devait avoir lieu aujourd'hui, lundi de Pâques, jour de fête légale. Tous les commissaires étaient présents.

LA TEMPERATURE DU MOIS DE MARS

Elle a été plus élevée, cette année, que depuis dix ans. D'après des indications prises à l'observatoire de l'Hôtel-de-Ville, le mois de mars de cette année est le plus doux que nous ayons eu depuis longtemps.

LA MAISON CADIEUX ET DEROME

Nous apprenons avec regret que la maison Cadieux et Derome a été achetée par M. Pierre Trudel, avocat. Cet établissement fait le commerce de papeterie et de librairie depuis plus de vingt-cinq ans.

LES FIGAROS BANQUETTERONT

C'est ce soir qu'aura lieu à l'hôtel Prince of Wales, de Lachine, le grand banquet de l'Association des Barbiers. Au dire des organisateurs, cette fête sera couronnée du plus grand succès.

UNE FOLLE S'ECAPPE DE L'ASILE

Les autorités du poste central ont été notifiées samedi soir de la disparition mystérieuse d'un nommé Anselme Leroux, domicilié au No 24, rue Petit St-Antoine.

FEUF RANK J. HART

Les restes mortels du regretté Montréalais sont arrivés hier soir.

Le corps de M. Frank J. Hart est arrivé à la gare Windsor, hier soir, à 6 heures. Sa sœur, Mme Forquy, son fils, M. Ch. Hart et M. Arthur O'Connor étaient allés le chercher à Chicago.

AU SUJET D'UN VOL

M. Napoléon Sabourin doit intercéder auprès du juge en faveur des accusés. Nous avons parlé, la semaine dernière, d'un vol commis à la "Montreal Printing Co".

ACCUSE DE VOL

Samedi soir, un nommé Joseph Bolduc, disant venir de Québec, a été arrêté à l'hôtel de la "Place Viger", sous une accusation de vol.

LE NOUVEAU CONTINGENT

À propos du nouveau contingent, un officier de Montréal dit que l'équipement et le voyage de 2,000 hommes sera très facile. Il est probable que Québec sera le centre de mobilisation et que le gouvernement anglais fournira le transport.

ODIEUX ATTENTAT

Sept gamins se ruent sur une fillette de 14 ans. Une jeune fille de 14 ans, dont les parents demeurent rue Therville, a été victime d'une brutale agression, vendredi soir, comme elle se trouvait seule, qu'elle allait à l'école.

LES DERNIERES INVENTIONS

Un rapport de M. Owen, M. Evans, solliciteur de brevets, donne la liste suivante des brevets d'invention accordés à des Canadiens.

CHUTE DE VOITURE

Samedi avant-midi à 11 heures, l'ambulance de l'hôpital Notre-Dame a été appelée au coin de la rue Champlain et Notre-Dame, pour un nommé Cusson, âgé de 20 ans, qui était tombé de sa voiture et s'était infligé une blessure à l'occiput.

PERSONNEL

Hôpital privé pour les maladies des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge, dirigé par le docteur Fr. de Sales, Frévo, ancien élève des Hôpitaux de Paris. Consultations tous les jours de 10 heures à 4 heures.

FEU LE SENATEUR OGILVIE

Le fondateur de la grande maison de commerce A. W. Ogilvie & Cie est décédé hier à sa résidence de la rue Dorchester.

Le défunt était par sa position et son immense fortune un des rois de la finance et du commerce.

L'honorable sénateur Alexander Walker Ogilvie est mort à 1.30 heures ce matin, à sa demeure rue Dorchester. Le défunt souffrait d'une forte attaque de grippe depuis deux semaines et vu son grand âge, on avait conservé très peu d'espoir de lui sauver la vie.

LE FLEUVE EST LIBRE

Dans quelques jours, le fleuve reprendra son activité. Plusieurs inondations sur la rue des Commissaires.

Le fleuve est pratiquement libre de glace et quelques jours encore, le port avec sa flotte de vaisseaux, aura repris son activité de la saison de navigation. La pluie de samedi dernier a causé l'inondation de plusieurs caves de la rue des Commissaires.

ELLE AVAIT LA PICOTE

Une femme se promène en tramway la figure couverte d'irruptions. Transportée à l'hôpital civique. Vers 7 heures 30, hier soir, le constable Savard, de la station de police No 4, était à faire son quart, lorsque des gens, dans un tramway, ont vu une femme voilée, qui lui demanda où se trouvait l'hôpital civique.

PLUTOT MOURIR

M. Olivier Picher victime d'un accident, refuse de se faire amputer le bras. M. Olivier Picher de Saint-Vallée de Bulstrode, se trouvant en visite chez sa belle-mère, Guilmette, à Saint-Roch, s'est fait écorcher un bras près de l'épaule, dans un moulin.

M. J. C. MALONE

L'entrepreneur connu foudroyé par l'apoplexie. Les Trois-Rivières, 30 (Spécial). — Une pénible sensation a été causée dans toute notre ville hier soir, par la mort foudroyante de M. James Malone, l'un de nos citoyens les plus connus.

DISPARITION MYSTERIEUSE

Les autorités de l'Asile St-Jean 1 de Dieu, ont téléphoné, au poste central de la police samedi soir, qu'une patiente de l'établissement du nom de Lapierre, s'est échappée, samedi après-midi.

CHEZ LES SOURDES-MUETTES

Mercredi prochain à 3.30 heures p.m. précises, à l'Institut des Sourdes-Muettes, Madame R. Dandurand donnera en causerie le récit de son voyage en Europe.

LA TEMPERATURE

Bureau météorologique, Toronto, 30. — Il y a eu dans la région des lacs et les provinces maritimes, mais il a fait beau aujourd'hui dans presque toutes les autres parties du Canada. Le temps est encore assez frais dans les territoires du Nord-Ouest et le Manitoba.

PERSONNEL

Hôpital privé pour les maladies des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge, dirigé par le docteur Fr. de Sales, Frévo, ancien élève des Hôpitaux de Paris. Consultations tous les jours de 10 heures à 4 heures.